

## CULTURE



### L'ART DE L'ENLUMINURE

Il nous reste bien peu de témoignages artistiques du Moyen-Âge. Les peintures pariétales, la plupart des monuments, les tapisseries, etc. ont été pillés ou emportés par les guerres. Les manuscrits enluminés demeurent peut-être les plus saisissants échantillons de l'art d'une époque bien méconnue. Bernard H. Breslauer, un marchand de livres rares et anciens vivant à New York depuis plusieurs années, possède une des plus belles collections d'enluminures en dehors des grands musées. Un reportage de Maurice Tourigny.

Page B-1



### JOUR DE L'AN ET RIGODONS

Bénédiction paternelle du Jour de l'An, visite du quêteux, cueillette de l'eau de Pâques, eau bénite et traditions du bon vieux temps, on retrouve tout cela dans *Au matin de notre histoire*, album qu'une dame de Grondines, Thérèse Sauvageau, vient de publier aux éditions Anne Sigier, en l'illustrant de ses propres dessins naïfs. Paule des Rivières a interviewé l'auteur.

Page B-7

# L'adieu aux armes

## George Bush et Boris Eltsine signeront ce week-end le traité SALT II qui mettra un terme à la course folle aux armements

MOSCOU (Reuter) — Les présidents russe et américain Boris Eltsine et George Bush se rencontreront les 2 et 3 janvier à Sochi, sur la mer Noire, pour signer le traité START II, qui mettra un terme à la folle course aux armements de ces vingt dernières années entre les deux superpuissances.

Le président George Bush a confirmé hier

qu'il rencontrerait son homologue russe samedi et dimanche prochains.

«Je suis très heureux d'annoncer que nous sommes parvenus à un accord sur le traité START II. (...) À mes yeux, ce traité est une bonne chose pour toute l'humanité», a-t-il dit à la Maison-Blanche, peu avant son départ pour la Somalie où il passera les fêtes de fin

d'année auprès du contingent américain de la force multinationale.

Boris Eltsine a également confirmé la tenue du sommet. «Le président Bush et moi-même sommes convenus de nous rencontrer à Sochi, en Russie, les 2 et 3 janvier, où nous signerons le traité», a-t-il dit dans un communiqué cité par l'agence Itar-Tass.

Le texte du traité, mis au point mardi à Genève par le secrétaire d'État américain, Lawrence Eagleburger, et le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev, prévoit la réduction des deux tiers des armes stratégiques nucléaires et l'élimination des missiles à têtes multiples basées au sol.

Voir page A-4: Sommet

## Un Canadien sur quatre souffre d'insomnie

Isabelle Paré

ON DIT QUE le sommeil occupe le tiers de la vie humaine. Mais pour près d'un Canadien sur quatre, cela n'est qu'une demi-vérité. Pour eux, le sommeil est agité, tourmenté et peut même entraîner des accidents une fois le jour venu.

Fatigué, vanné, vous ne rêvez qu'au soir pour sombrer dans les bras de Morphée et dormir d'un sommeil de plomb. Mais 24 % des adultes qui vivent au Canada n'ont pas cette chance, car leurs paupières ne tombent qu'au terme de plusieurs épisodes d'insomnie.

Et cette maladie de l'oreiller, selon Statistique Canada, serait directement liée au stress, au revenu et à la santé de ceux qui dorment mal. Chez les personnes stressées, on compte 38 % d'insomniaques. Même portrait chez les personnes démunies dont plus du tiers trouvent difficilement le sommeil, alors que le sommeil est d'or chez 82 % des plus fortunés.

Ces rendez-vous ratés avec le sommeil touchent d'ailleurs beaucoup plus de femmes que d'hommes. Car si hommes et femmes dorment une moyenne de 7,4 heures par jour, 28 % de ces dernières s'éveillent durant la nuit ou tardent à s'endormir. Ce qui n'est le cas que de 19 % des hommes qui partagent souvent le même lit.

La difficulté des femmes à s'assoupir est particulièrement frappante chez les mères au foyer, plus

Voir page A-4: Insomnie

**Les femmes, les sans travail et les travailleurs de nuit sont les plus touchés.**

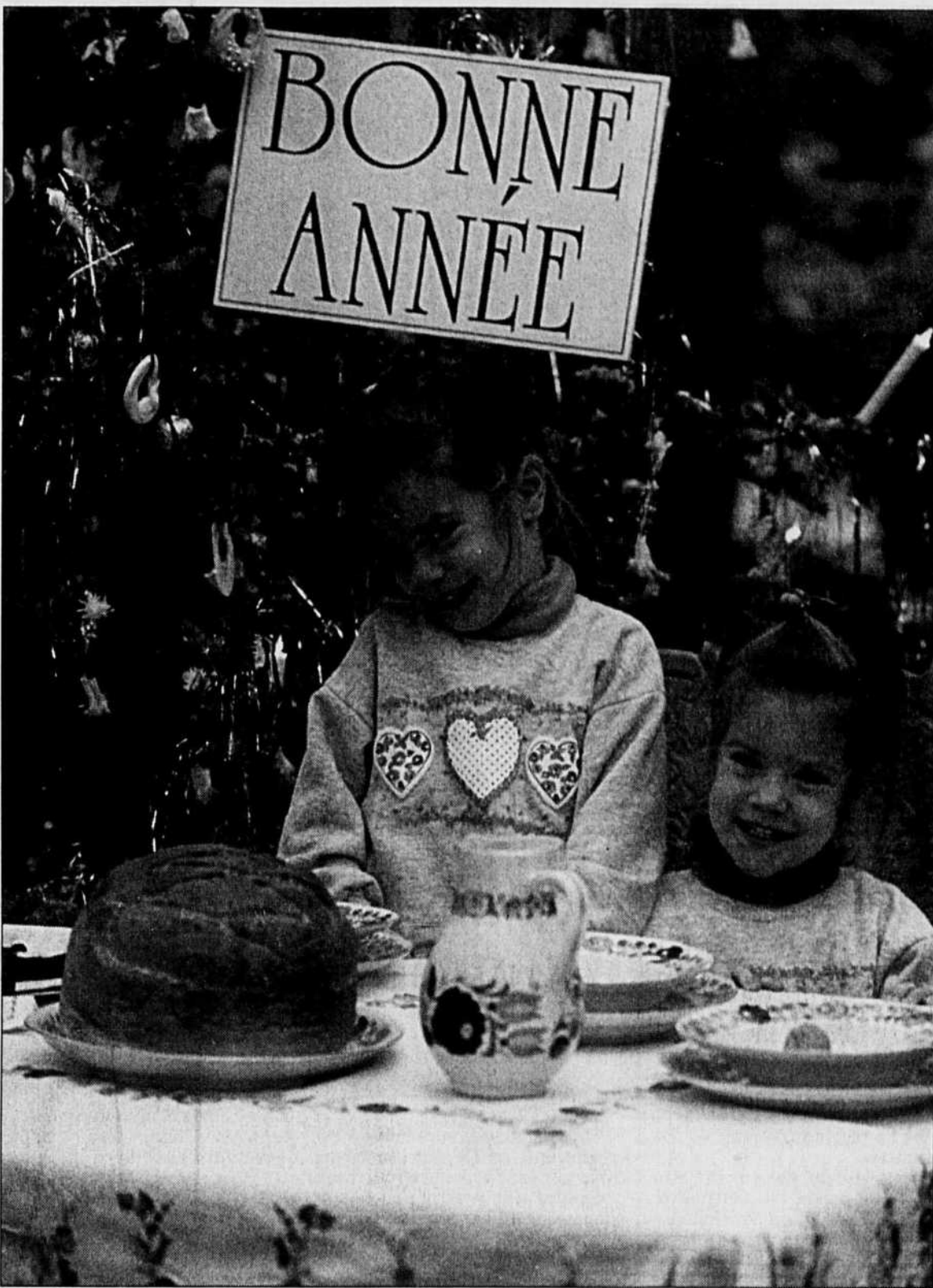


PHOTO JACQUES NADEAU

L'année 1992 n'aura pas été facile pour tout le monde, et LE DEVOIR tient à profiter de ce qu'elle tire (enfin) sa révérence pour adresser à ses lecteurs ses meilleurs vœux. Puisse 1993 se dérouler dans le même état d'esprit que celui qui habitait Valérie et Caroline, 4 ans, de petites jumelles qui se sont bien amusées lors de leur visite au Jardin botanique de Montréal, hier après-midi.

## Cri d'alarme des gais

La société québécoise nous traite comme les femmes il y a 15 ans

Suzanne Dansereau  
 de la Presse Canadienne

TORONTO (PC) — Même si les tribunaux ont fait progresser les droits des gais en 1992, il reste beaucoup à faire dans les domaines social et politique pour mettre fin à la discrimination dont ils se disent victimes.

«Tant que les politiciens feront l'autruche devant ce phénomène de la violence contre les gais, ils en seront les complices.» Les cas de violence — Montréal, à elle seule, a enregistré pas

moins de 11 meurtres liés au milieu gai au cours des deux dernières années — illustrent bien l'intolérance dont ils souffrent, dit Roger Leclerc, directeur du comité sur la violence de la Table de concertation des lesbiennes et gais du Grand Montréal.

Et, pour Micheal Leshner, un militant gai de Toronto, «tant que les politiciens feront l'autruche devant ce phénomène de la violence contre les gais, ils en seront les complices.»

Parmi les 11 meurtres survenus à Montréal, plusieurs ont été commis dans des lieux publics — au Parc Angrignon, dans une halte routière près de Joliette et même dans un autobus. Et certains ont été commis par des *skinheads*, des sympathisants néo-nazis, lesquels prônent la haine contre les homosexuels.

Voir page A-4: Gais

## LE DEVOIR réparaitra le lundi 4 janvier

Votre quotidien prendra congé demain, Jour de l'An, ainsi que le lendemain 2 janvier. La présente édition comprend les sections culturelle et littéraire habituellement publiées le samedi.

# Le dernier jour de la Tchécoslovaquie

Sans joie et conscients des difficultés à venir, Tchèques et Slovaques vont se séparer demain

Sylvie Kauffmann

Le Monde

On dansera peu, la nuit de la Saint-Sylvestre, dans les rues de Prague, et sans doute guère plus dans celles de Bratislava. Tchèques et Slovaques vivent leur partition un peu comme la majorité d'entre eux ont vécu le communisme: sans l'approuver, mais sans vraiment s'y opposer non plus. Comme un fait accompli.

Aujourd'hui, la Tchécoslovaquie disparaît, après 74 ans d'existence. De ce divorce à l'amiable doivent naître, demain, deux États indépendants, la République tchèque, 10 millions d'habitants et la Slovaquie, moitié moins peuplée. «C'est un saut dans l'inconnu», reconnaît M. Jozef Zieleniec, le ministre tchèque des Affaires étrangères, un proche du premier ministre Vaclav Klaus aux côtés duquel il a participé à toutes les discussions sur la division du pays, ces derniers mois, avec les Slovaques. En bon politicien, M. Zieleniec pré-



Vaclav Klaus



Vladimir Meciar

fère parler des aspects positifs de cette séparation, exemplaire par son côté négocié, méthodique et programmé. «Parvenir à cette séparation, techniquement et politiquement, c'était un exploit plus grand que d'envoyer un homme sur la Lune», nous assure-t-il. «Maintenant, nous disposons d'un *know how*, que d'autres pays vont nous emprunter.» Des trois fédérations d'Europe centrale ou de l'Est qui

ont éclaté depuis la chute du communisme, la Tchécoslovaquie est celle qui se saborde le plus en douceur; mais cette partition se fait dans la morosité et l'appéhension, loin de l'enthousiasme qu'éprouvaient, du moins au départ, Slovaques ou Baltes au moment de quitter le carcan fédératif yougoslave ou soviétique.

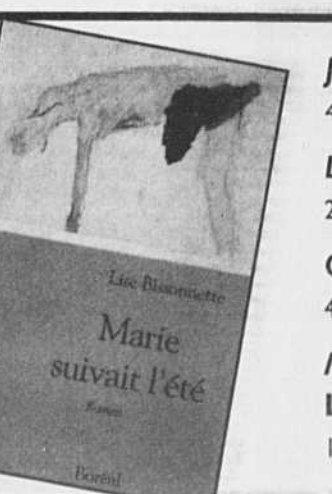
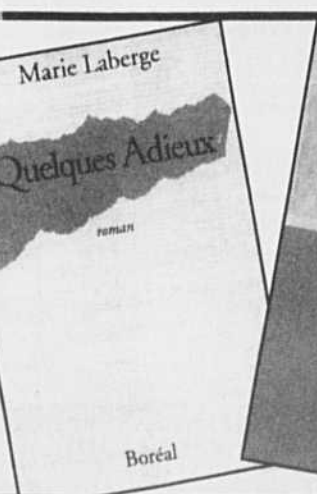
Le démantèlement de la fédération tchéco-

slovaque est d'abord l'oeuvre de deux hommes, le Tchèque Vaclav Klaus et le Slovaque Vladimir Meciar. Ni l'un ni l'autre n'a reçu des électeurs, lors du scrutin législatif de juin dernier, le mandat de diviser le pays.

L'un des thèmes de la campagne de M. Klaus était même une «fédération rationnelle et efficace», tandis que M. Meciar vantait aux Slovaques les mérites de la «souveraineté et de l'émancipation» au sein d'une confédération, sans jamais leur parler d'indépendance. Mis au pied du mur par M. Klaus dès le lendemain des élections, M. Meciar n'eut d'autre choix que de négocier la partition. Six mois plus tard, Tchèques et Slovaques se retrouvent effectivement séparés, avec une drôle d'impression, celle de ne pas avoir eu leur mot à dire. M. Klaus n'a pas voulu donner suite à la proposition d'un référendum, formulée avec insistance par le président Vaclav Havel: quant aux Slovaques, il était prévu qu'ils se prononcent avant la fin de l'année sur le choix entre «indépendance et confédération», puis, ce choix étant de facto dépassé, sur les ac-

Voir page A-4: Tchécoslovaquie

**Boréal au rendez-vous des Fêtes**



Judith Jasmin, Colette Beauchamp  
 464 pages, cahiers photos, 24,95 \$

La Génération lyrique, François Ricard  
 288 pages, 24,95 \$

Quelques adieux, Marie Laberge  
 400 pages, 24,95 \$

Marie suivait l'été  
 Lise Bissonnette  
 128 pages, 15,75 \$

**Boréal**



# Le Canada et Hong Kong : l'histoire d'une séduction manquée

De retour d'un séjour à Hong Kong, notre journaliste présente le dernier d'une série de trois articles sur les bouleversements que vit la colonie anglaise cinq ans avant de passer sous juridiction chinoise.

(3)  
**Chantal Hébert**

HONG KONG — Sur papier, il s'agit d'une affaire en or, et qui marche à pleins tubes: Hong Kong et le Canada sont faits l'un pour l'autre.

Hong Kong est surpeuplée, et son économie surchauffée a produit des légions de riches entrepreneurs, que l'incertitude générée par la réunification avec la Chine continentale en 1997 rend nerveux.

Le Canada, de son côté, est prospère, paisible, sous-peuplé, stable, et ouvre grand les bras à ces riches immigrants asiatiques.

Dans les faits, cependant, le mariage Hong Kong-Canada ressemble beaucoup plus à un mariage en blanc. Aux yeux de plusieurs investisseurs là-bas, le Canada est trop taxé, et c'est le Mexique qui est attrayant, avec sa main-d'oeuvre à bon marché.

Les apparences de lune de miel entre Hong Kong et le Canada sont souvent trompeuses. Ainsi, c'est à Hong Kong qu'on retrouve la plus importante colonie canadienne de toute l'Asie. Mais en y regardant de plus près, on découvre que la grande majorité des 40 000 Canadiens de Hong Kong sont des natifs de la colonie, qui sont revenus vivre et travailler chez eux, munis d'un passeport canadien.

Le portrait reluisant que présentent, des relations Hong Kong-Canada, les données officielles du Canada, sur l'achalandage important de Chinois de Hong Kong aux portes de l'immigration canadienne, est optimiste, disent certains experts là-bas. Pour d'autres, il est carrément trompeur.

Chose certaine, dans le coin de l'Asie où il est le plus visible, le Canada est loin d'avoir séduit tous ceux qui en ont fait leur pays d'adoption.

Dans les rues de Hong Kong comme dans les salles des conseils d'administration de la colonie, le verdict est le même: le Canada est certainement une terre d'asile fort convenable, mais ce n'est pas la terre promise pour qui veut s'enrichir.

En prévision du passage de la prospère colonie britannique au

contrôle de la Chine en 1997, depuis cinq ans, un nombre record de natifs de Hong Kong se sont pourtant expatriés avec l'intention de s'établir au Canada.

La même époque a donné lieu à des fréquentations intenses qui voient chaque année des délégations provinciales canadiennes se bousculer dans le portillon de la colonie pour courtiser ses entrepreneurs.

En plus du gouvernement fédéral, quatre provinces, le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, ont pignon sur rue à Hong Kong.

Mais en dépit de ces liens et de ces efforts, les dollars de la colonie ne parviennent au Canada, admet-on, qu'au compte-gouttes.

Et si la piètre situation économique actuelle du continent nord-américain contribue à ce peu d'intérêt, il aurait des causes plus profondes et de bonnes raisons de se perpétuer.

«Avec la ratification prochaine de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), c'est au Mexique que les compagnies d'ici ont commencé à prospecter», dit Ian Christie, directeur de la Chambre de commerce de Hong Kong.

Selon lui, le ménage à trois nord-américain va faire du Mexique la porte d'entrée au marché nord-américain la plus avantageuse pour les besoins des manufacturiers de Hong Kong, qui cherchent prioritairement de la main-d'oeuvre à bon marché.

«Pas un sou d'ici ne s'en va au Canada», confirme, plus brutalement, mais sous le couvert de l'anonymat, un membre de la Chambre de commerce Canada-Hong Kong.

Selon cet homme d'affaires canadien, la lourde structure fiscale du pays serait largement responsable du peu d'engouement que suscite le Canada dans les milieux d'affaires asiatiques.

A l'échelle du méga-commerce que pratique Hong Kong avec le monde, le Canada est un partenaire minuscule. Il compte pour à peine 1 % de tous ses échanges commerciaux, trois fois sur quatre sous forme d'exportations de la colonie vers le Canada.

Mais même le principal intérêt économique immédiat du Canada dans ce dossier — les épargnes des immigrants qu'il accueille ces temps-ci au rythme de 30 000 arrivants par année — lui échapperait partiellement.

Officiellement, le Canada chiffre à 5 milliards \$ les investissements

personnels apportés au pays par les nouveaux arrivants en provenance de Hong Kong. Mais ces chiffres, affirmant catégoriquement les experts, ne résistent pas à l'analyse.

«Trop de clients sont à la recherche d'abris pour soustraire autant que possible leurs avoirs aux impôts canadiens», explique Victor Yang, avocat de la firme Boughton Peterson Yang Anderson de Vancouver. Selon lui, les données officielles constituent un écran de fumée derrière lequel on trouverait des sommes beaucoup plus modestes.

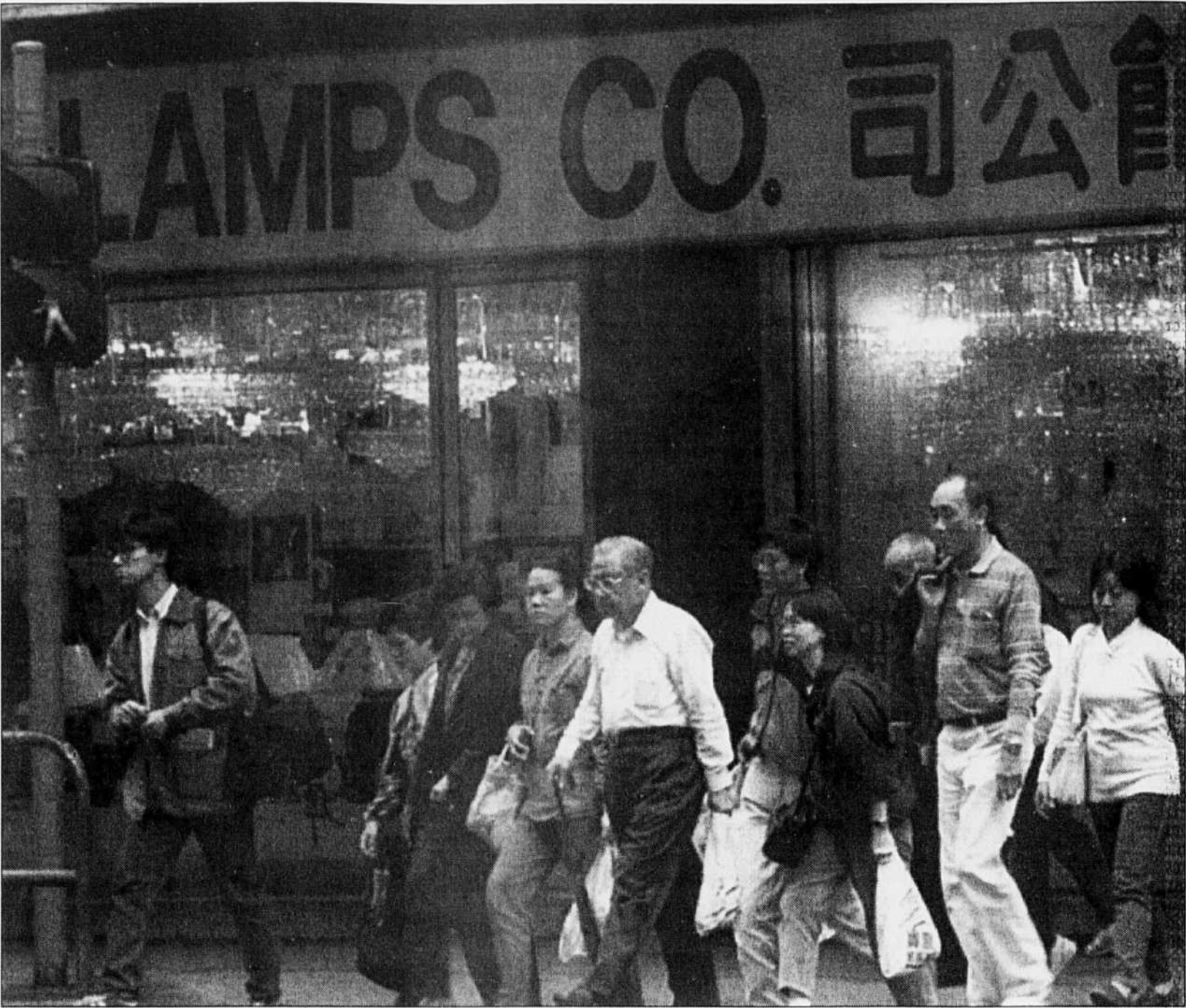
Il est vrai, admet-on parmi les autorités canadiennes que les chiffres que l'on cite sur l'apport financier des immigrants de Hong Kong sont tirés de formules d'application et rarement vérifiés pour voir s'ils correspondent à de l'argent sonnante.

Passeports en poche, depuis que la récession perdure, plusieurs parmi les plus dynamiques immigrants de la colonie sont d'ailleurs discrètement rentrés chez eux, là où, contrairement au Canada, disent-ils, on peut faire de bonnes affaires dans des conditions intéressantes.

Au moins jusqu'en 1997, tout indique que le passeport canadien ne sera, pour plusieurs Chinois de

Hong Kong, qu'une police d'assurance. Après cela, et sans doute seulement si la Chine fait la vie dure à Hong Kong, plusieurs des nouveaux Canadiens en provenance de la colonie jetteront un autre coup d'oeil à leur pays d'adoption.

Chantal Hébert revient d'un séminaire sur Hong Kong organisé par la Fondation Asie-Pacifique.



Hong Kong vit fébrilement. Important centre d'affaires, chaque jour des milliers de personnes y arrivent et en partent. Ceux qui ne sont pas familiers avec le rythme de la colonie peuvent souffrir d'un choc culturel.

## Sue Rodriguez poursuit le combat pour pouvoir mettre fin à ses jours

VICTORIA (PC) — Sue Rodriguez, une femme de Victoria atteinte de la maladie de Lou Gehrig, a affirmé hier sa détermination à poursuivre sa lutte pour obtenir le droit de mettre fin à ses jours avec l'aide d'un médecin, malgré un jugement défavorable de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

«Je me sens découragée en ce moment, mais je crois fermement que les malades en phase terminale devraient pouvoir choisir le moment de leur mort», a déclaré Mme Rodriguez en conférence de presse.

«Je me sens affaiblie, mes mains sont devenues plus faibles» depuis l'audience de la cause, il y a deux semaines, a indiqué la femme de 42 ans, qui est arrivée en fauteuil roulant.

Un juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a statué que même si la condition de Mme Rodriguez est tragique, elle ne peut légalement obtenir de l'aide pour mettre fin à ses jours.

Dans son jugement rendu public mardi, le juge F. A. Melvin a précisé que la femme de Victoria n'a pas le droit constitutionnel d'obtenir l'assistance d'un médecin pour se suicider.

L'avocat de Mme Rodriguez, Chris Considine, a indiqué qu'il contestera le jugement «en soutenant que l'article 7 de la Charte des droits et libertés, qui garantit le droit de la personne à la vie, à la

liberté et à la sécurité, peut être interprété dans un sens plus large que ne l'a fait le juge dans les circonstances».

Le juge Melvin, dans sa décision écrite de 22 pages, dit reconnaître la «tragique situation personnelle» de Mme Rodriguez dans sa lutte contre la maladie de Lou Gehrig, une dégénérescence incurable du système nerveux.

«À mon avis, on demande à cette cour de trancher une question qui dépasse le domaine judiciaire pour faire partie des politiques publiques générales», dit-il.

Ce n'est pas illégal de se suicider au Canada mais des accusations peuvent être portées contre toute personne qui conseille ou aide quelqu'un à se suicider.

Ce crime peut entraîner une peine d'emprisonnement maximale de 14 ans.

L'article 241 du Code criminel, écrit le juge Melvin, impose des limites raisonnables, car il «protège le jeune, l'innocent, le déficient mental, le dépressif». Mme Rodriguez demandait à la cour de déclarer inconstitutionnel cet article.

La prochaine étape, a indiqué John Hofess, dont le groupe, la Société canadienne pour le droit de mourir, s'occupe des frais juridiques de la malade, se fera devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, avant la fin du mois de janvier.

## L'actualité judiciaire a vu ressurgir le phénomène du meurtre en série en 1992

**Rolande Parent**  
de la Presse Canadienne

APRÈS les tueries survenues à Polytechnique en 1989 et Concordia cette année, l'actualité judiciaire québécoise a vu ressurgir en 1992 le phénomène du meurtre en série (serial murders), caractérisé notamment par le fait que le meurtrier ne connaît pas ses victimes.

Il y a quelques semaines à peine, les médias ont fait grand état de l'arrestation de Serge Archambault, 36 ans, accusé d'avoir tué trois femmes: Chantal Brière, 24 ans, de Deux-Montagnes, Rolande Asselin-Beaucage, 47 ans, de Saint-Calixte et Anna-Maria Cordina, 29 ans, de Verdun.

Selon une estimation faite l'an dernier par Statistique Canada, les auteurs de crimes violents commis à l'égard des femmes sont le conjoint ou l'ex-conjoint (43 pour cent), un autre membre de la famille (7 pour cent), une connaissance (16 pour cent), un ami (13 pour cent). Mais, dans 20 pour cent des cas, les crimes violents à l'égard des femmes sont le fait d'une personne inconnue de la victime.

La difficulté de retrouver un criminel qui s'en est pris, par désordre psychologique ou à la demande d'un tiers, à une personne inconnue, est bien réelle.

C'est notamment le cas dans les enquêtes portant sur les meurtres de Louise Blanc-Poupard et Pauline Laplante, meurtres pour lesquels aucun mobile n'a été trouvé mais pour lesquels les enquêteurs ont noté des similitudes dans le modus operandi.

Il y a beaucoup...il y a des simi-

tudes entre les meurtres de Louise Blanc-Poupard et Pauline Laplante, a confié le capitaine Gilles Thériault, de la Sûreté du Québec, qui refuse cependant d'émettre publiquement l'hypothèse voulant que ces deux crimes soient l'oeuvre d'un seul et même individu.

La mort de Louise Blanc-Poupard, âgée de 40 ans, remonte au 24 septembre 1987. A son domicile situé chemin Chanteclerc, à Sainte-Adèle, cette femme a été violée et tuée de 17 coups de couteau.

Celle de Pauline Laplante, âgée de 44 ans, est survenue le 6 juin 1989 à Piedmont, également dans la région des Laurentides. Elle a été agressée sexuellement et poignardée à 37 reprises.

Dans les deux cas, les cartes de crédit avaient été volées et utilisées après la mort de leur détentrice.

Quand les enquêteurs constatent ainsi des ressemblances dans des dossiers de meurtre, ils tentent de tracer le profil du criminel recherché.

«Le profil de criminel constitue un outil d'enquête au même titre que l'examen d'une scène de crime. Ça nous donne une certaine idée du type d'individu pouvant commettre ce genre de crimes», a indiqué le policier Thériault.

Un policier de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), Ron Mackay, est reconnu pour son habileté à établir un tel profil. En 1992, la SQ a fait appel à ses services à deux reprises, notamment à l'occasion de l'enquête sur le meurtre de Rolande Asselin-Beaucage.

Du côté du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, l'enquêteur Jean Ostiguy hésite à faire publiquement des liens entre

les meurtres de Marie-Claude Côté et Chantal Brochu, ceux de Danielle Laplante et Claire Samson ainsi que ceux des autres vendeuses dans des boutiques de vêtements qui ont été tuées après avoir été agressées sexuellement.

La possibilité que certains de ces meurtres aient été commis par un même individu a toutefois été étudiée très attentivement, a signalé l'enquêteur Ostiguy.

Marie-Claude Côté, étudiante au collège Brébeuf, est disparue de la discothèque La Barina, au sud-ouest de Montréal, le 30 octobre 1991.

Son corps a été retrouvé dans le fleuve Saint-Laurent un mois plus tard à la hauteur des îles de Boucherville.

Elle a été agressée sexuellement et a reçu plusieurs coups mortels à la tête avant d'être jetée à l'eau.

Chantal Brochu, 22 ans, étudiante en ergothérapie à l'Université de Montréal, est morte le 19 septembre dernier, à Outremont. Elle a été violée et étranglée. Son corps nu a été retrouvé le lendemain par des passants.

Le suspect a été vu au bar Le clandestin de l'Université de Montréal, boulevard Edouard-Montpetit, environ une heure avant le drame.

Tout comme dans le cas de Marie-Claude Côté, Chantal Brochu s'était rendue au bar avec une copine mais s'en était séparée à un moment donné de la soirée.

Parmi les autres dossiers qui n'ont pas été solutionnés se trouve celui de Johanne Beaudoin, 35 ans, mère de deux enfants, agressée et poignardée à mort le 16 mai 1990 dans sa demeure de Mont-Royal. Son véhicule incendié a été retrouvé sous un pont de l'Île Sainte-Hélène.

Il reste aussi à élucider les assassinats de Danielle Laplante, 24 ans, (violée et poignardée) et Claire Samson, 34 ans, poignardée, dans la boutique de vêtements Harlem,

rue Laurier, à Outremont, le 13 mars 1990.

Les enquêteurs ont fouillé d'abord l'histoire personnelle des deux femmes. En vain. Une centaine de personnes ont été interrogées. Sans résultat tangible.

La encore, les enquêteurs ont fouillé des dossiers similaires. Celui d'une vendeuse de vêtements travaillant seule dans une boutique de la rue Saint-Hubert et qui en octobre 1989 a été attachée, violée, battue avec une barre de fer et abandonnée là.

Ils ont réexaminé aussi l'événement survenu le 12 février 1991 en soirée, dans une boutique située rue Jean-Talon où un homme armé d'un pistolet a forcé les deux vendeuses dans la vingtaine à se rendre dans le fond du magasin où ils les a attachées. Il leur a mis un bandeau et a violé l'une d'elles. Comme ces deux jeunes femmes n'ont pas été tuées, les policiers déclinent la description de l'assailant.

Malgré le temps écoulé, l'enquêteur Ostiguy considère qu'il demeure possible de retrouver les auteurs de ces meurtres, certains ayant tendance à se confier.

«Quand il y a des témoins, le temps joue contre nous parce que plus le temps passe plus le souvenir s'atténue», ajoute M. Ostiguy.

C'est également l'avis du capitaine Thériault de la SQ.

«Les 24 à 48 premières heures après le crime sont les plus importantes. On essaie de mettre le plus tôt possible le plus d'enquêteurs disponibles sur le dossier», précise le capitaine Thériault.

Des 73 homicides commis sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal en 1992, 45 ont été résolus.

Sur les 74 meurtres enregistrés sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec en 1992, 59 ont été solutionnés.

★ ★ ★ ★ ★

**RÉDACTEURS EN CHEF**

**Le samedi à 18 h**

Animée par **Lise Bissonnette**, directrice du quotidien **Le Devoir**, une émission qui réunit, chaque semaine, journalistes, politologues et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde.

Diffusé au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine et dans les Caraïbes, c'est un débat sur l'actualité. À TV5, câble 15\*.

Produit par Larry Shapiro – Les Affaires Mondiales en collaboration avec TV5.

★ ★ ★ ★ ★

**LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE**

Peut varier. Consultez votre câblodistributeur.

**TOUT UN DÉBAT !**

**avis de demande d'un permis d'alcool**

| Régie des permis d'alcool du Québec                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT                                                                                     | NATURE DE LA DEMANDE                                       | ENDROIT D'EXPLOITATION            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 50 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assemblée et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.<br><br>Cette opposition ou intervention doit être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9 200, Montréal, Québec. H2Y 1B6. | LOISELLE, Nicole<br>Au Bord du Quai Entr.<br>2, rue Richardson<br>Beauharnois<br>Dossier: 532-457               | Changement de catégorie de Bar<br>à Restaurant pour vendre | 2, rue Richardson<br>Beauharnois  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 173558 CANADA INC.<br>Restaurant<br>Le Rond-Pain Entr.<br>645-A, rue Victoria<br>St-Lambert<br>Dossier: 886-225 | 3 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse              | 645-A, rue Victoria<br>St-Lambert |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | GAROUFALS, Grigoris<br>Café Yassou-Yassam<br>7500 Bloomfield, app. 3<br>Montréal<br>Dossier: 1011-154           | pour vendre                                                | 3401, Jean-Talon Est<br>Montréal  |
| NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | NATURE DE LA DEMANDE                                                                                            | ENDROIT D'EXPLOITATION                                     |                                   |
| RESTAURANT BAR DON MARIO INC.<br>Restaurant Bar<br>Don Mario Inc.<br>8998, Lajeunesse<br>Montréal<br>Dossier: 1011-188                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1 Restaurant pour vendre                                                                                        | 8998 Lajeunesse<br>Montréal                                |                                   |
| CORPORATION HOTELIERE CANADIENNE PACIFIQUE<br>Le Reine Elizabeth<br>Bureau E-259<br>Gare Windsor<br>C.P. 6042, Montréal<br>Dossier: 310-325                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Extension des heures jusqu'à 5 heures dans toutes les pièces de l'étage des congrès                             | 900, boul. René Levesque<br>Ouest<br>Montréal              |                                   |

**Québec**

## L'idée de gilets pare-balles pour les douaniers à l'étude

WINDSOR, Ont. (PC) — Douanes Canada étudie présentement la possibilité de faire porter des gilets pare-balles à ses garde-frontières afin de rendre leur travail plus sécuritaire, a dit un porte-parole du ministère.

«Nous cherchons actuellement à déterminer si le port du gilet pare-balles est la solution», a affirmé M. Al McKinnon, directeur des opérations à Douanes Canada, à Ottawa.

Les quelque 175 douaniers du tunnel Winsor-Detroit et du pont Ambassador ont signé une pétition qui fait état des mesures à prendre pour rendre leur travail plus sécuritaire, dont le port du gilet pare-balles.

Douanes Canada est responsable de 369 postes-frontières mais seuls les douaniers d'Akwesasne, en Ontario, et de Dundee, au Québec, portent le fameux gilet.

Le poste-frontière d'Akwesasne est situé sur la réserve mohawk du même nom, réserve qui a été une plaque tournante du trafic de cigarettes et le théâtre de fusillades entre citoyens.

## 30 autres cas comme celui de M. Tanguay

Danny Vear

LA COMMISSION des affaires sociales serait saisie d'une trentaine de dossiers similaires à celui d'Émilien Tanguay, ce bénéficiaire de l'aide sociale auquel Québec a demandé de rembourser les 7000 \$ d'indemnité qu'il a reçus à la suite d'un accident d'automobile.

Devant la Commission, le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu réclamerait ainsi quelque 150 000 \$ à ces assistés sociaux, tous victimes d'une inconnue de l'ancienne Loi sur l'aide sociale, a expliqué hier Me Christian Baillargeon, qui représente Émilien Tanguay devant les tribunaux.

Le problème, c'est que, sous l'ancienne loi, Québec pouvait percevoir rétroactivement les prestations qu'il avait remises à un assisté social, selon certains critères, lorsque ce dernier recevait une indemnité ou un montant d'une autre source.

C'est ce qui est arrivé à Émilien Tanguay comme à une trentaine d'autres personnes. Depuis 1988, les fonctionnaires du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu réclament de M. Tanguay les 6875,99 \$ d'indemnité que lui a remis la Régie de l'assurance automobile du Québec à la suite d'un sévère accident de voiture. L'accident s'est produit le 11 avril 1986. M. Tanguay a obtenu son indemnisation en juillet 1988. En conséquence, les fonctionnaires du ministère ont exigé le remboursement des prestations d'aide sociale que M. Tanguay a reçues d'avril 1986 à juillet 1988. M. Tanguay a déjà remboursé quelque 5000 \$. Il doit toujours environ 2000 \$.

Dans la trentaine d'autres cas, les dettes des prestataires ou anciens prestataires d'aide sociale vont de 2000 \$ à 20 000 \$.

L'avocat de M. Tanguay ne conteste pas que l'aide sociale soit un moyen de dernier recours. «Si un prestataire d'aide sociale obtient 15 000 \$ d'indemnité, il n'est que normal qu'il ne soit plus admissible au régime de l'aide sociale», dit Me Baillargeon. Il est cependant «étonnant» que Québec ait exigé «en plus» ce remboursement rétroactif des prestations déjà reçues.

«Québec a admis que cette disposition de l'ancienne loi était injuste en la corrigeant dans sa nouvelle loi», dit l'avocat de M. Tanguay. Le 1er août 1989, Québec adoptait sa Loi sur la sécurité du revenu qui venait remplacer l'ancienne Loi sur l'aide sociale. Dans le cadre de la nouvelle loi, Québec adoptait son règlement sur la sécurité du revenu le 1er août 1990. En vertu de l'article 120.1 de ce règlement, tout assisté social qui obtient une indemnisation à la suite d'un accident qui entraîne une perte d'intégrité physique ou morale n'a plus à rembourser rétroactivement ses prestations d'aide sociale.

«Si vous perdez un bras dans un accident, l'ancienne loi avait pour conséquence de vous pénaliser pour la perte de votre bras...», explique Me Baillargeon.

La trentaine de personnes dont les dossiers attendent devant la Commission des affaires sociales doivent toujours subir les incongruités de l'ancienne loi.

«On attendait une décision de la Cour d'appel pour faire avancer les dossiers», dit Diana Groleau, technicienne en droit de la Commission des affaires sociales.

La cause devant la Cour d'appel était celle d'Émilien Tanguay. Le 14 décembre dernier, la Cour d'appel maintenait la décision de la Cour supérieure qui avait déjà rejeté les prétentions de M. Tanguay selon lesquelles la disposition saugrenue de l'ancienne loi de l'aide sociale était inconstitutionnelle. M. Tanguay peut encore se prévaloir de son droit d'en appeler de la décision devant la Cour suprême. Ses avocats songent à cette solution.

Si la décision de la Cour d'appel était maintenue, cette trentaine de bénéficiaires «endettés» de l'aide sociale devront s'avouer vaincus, dit Me Baillargeon. «A moins qu'une solution politique ne soit envisagée pour régler ces cas exceptionnels...»

Hier, LE DEVOIR n'a pu joindre André Bourbeau, ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

## La GRC enquêtera à fond sur la mort de l'inspecteur Savoie

OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada mènera une enquête «complète et approfondie» sur les circonstances qui ont conduit au suicide d'un de ses haut-grades, la semaine dernière, a annoncé le commissaire Norman Inkster, hier.

La GRC de Montréal fera enquête sur les activités de la brigade des stupéfiants de Montréal et des services de renseignements criminels à la suite du décès par balle de l'inspecteur Claude Savoie, a fait savoir M. Inkster dans un communiqué.

«Le commissaire a communiqué des instructions très claires à l'effet qu'il ne devra y avoir aucune limite au mandat et à la portée de l'enquête», dit le document.

La GRC veut déterminer si l'inspecteur Savoie a transmis des infor-



PHOTO JACQUES NADEAU

Hydro-Québec n'a pas du tout été impressionnée par les bouddhistes venus épauler la cause des Montagnais de la Côte-Nord.

## Hydro ne se laisse pas impressionner par les bouddhistes

Jean Dion

IL FAUDRA beaucoup plus qu'une poignée de moines bouddhistes américains, persuadés que les Amérindiens sont matés par des chars d'assaut, pour faire trembler Hydro-Québec.

La société d'État a réagi avec un stoïcisme mêlé de vague lassitude à la manifestation qu'ont tenue une quinzaine de personnes, hier, devant son siège social de Montréal. Celles-ci, dont faisaient partie quelques moines bouddhistes venus de l'État de New York, désiraient rappeler à Hydro son «mauvais traitement» des autochtones et protester contre l'érection d'un barrage hydro-électrique sur la rivière Sainte-Marguerite, au nord de Sept-Îles.

Les moines sont partis des environs de New York, au début de décembre, pour rallier Montréal à pied. Ils ont notamment obtenu l'appui des franges traditionnalistes mohawks d'Akwesasne et de Kahnawake, en compagnie d'une partie desquels ils ont tenu une «vigile», hier midi, devant les bureaux d'Hydro, boulevard René-Lévesque.

La manifestation, consistant en des prières et quelques mesures de tam-tam, a duré moins d'une heure et s'est déroulée dans le calme. Les moines doivent maintenant poursuivre leur longue marche vers la réserve montagnaise de Malicetnam, sur la Côte-Nord, où quelques autochtones ont érigé des barricades afin de protester contre le projet de barrage.

Chez Hydro-Québec, on a fait peu de cas de cette nouvelle tentative d'attenter à la réputation de la société, déjà malmenée par certains groupes sur la scène internationale, particulièrement aux États-Unis.

«Il ne s'agit que d'une dizaine de personnes venues de New York», a fait valoir le porte-parole d'Hydro, Guy Versailles. «Mais que voulez-vous, nous vivons à une époque où les médias donnent de l'importance à ce genre de choses. C'est tout à fait marginal, mais c'est normal en même temps. Il faut cependant se garder de gonfler ce genre d'événement au-delà de ses proportions réelles. Il s'agit d'un incident négligeable dont l'influence sera nulle.»

M. Versailles n'en convient pas moins que la société d'État «doit être préoccupée» par des manifestations qui, si «farfelues et insigni-

fiantes» soient-elles, font la manchette des journaux et des bulletins de nouvelles. Car «cela révèle tout le tort que peuvent causer des campagnes systématiques de désinformation à l'étranger. Le mensonge se propage aussi vite que la vérité.»

Au cours des derniers mois, quelques groupes autochtones et écologistes ont tenté, à grands renforts de publicité et de coups d'éclat, de sensibiliser la population américaine aux «dangers» des grands projets qu'entend mettre sur pied Hydro dans le nord québécois. Or il appert que l'«inquiétude» a maintenant rejoint l'Asie, ainsi qu'en témoignent des lettres envoyées à Robert Bourassa en provenance du Japon.

À cet égard, M. Versailles a précisé que la société d'État menait sa propre contre-campagne d'information, mais que, «compte tenu de notre taille et de notre place dans la société, nous employons forcément des procédés moins spectaculaires. Nous avons un devoir de sobriété et de sérieux. Une entrevue avec l'éditorialiste d'un quotidien d'Albany ou une rencontre avec un membre du Congrès fait moins de bruit qu'une séance de tam-tam ou une randonnée en canot. Mais cela ne signifie pas que nous sommes inactifs, ou que nos moyens sont moins efficaces.»

Le porte-parole assure d'ailleurs que la grogne à l'endroit d'Hydro-Québec observée en divers endroits n'est le fait que d'une infime minorité. Même en Nouvelle-Angleterre, zone particulièrement délicate pour la réputation d'Hydro, «les gens se souviennent plutôt des 50 camions que nous avons envoyés récemment pour rétablir le courant à 100 000 abonnés après une tempête de neige», dit-il.

Pour M. Versailles, il est sain que les projets de la société suscitent une certaine controverse, «car c'est la preuve qu'il y a une vie démocratique. Mais il est malheureux qu'on ait recouru à la désinformation pour défendre une thèse.»

Soucieuse de préserver son image à l'étranger, Hydro continuera donc à y défendre ses intérêts. «Les gens s'attendent à ce qu'on réplique avec force.

Mais il n'y aura pas de feux d'artifice ni de tam-tam, et il n'y aura pas non plus d'annonce dans le *Tokyo Times*. Nous avons mieux à faire», souligne Guy Versailles.

mations privilégiées à Allan Ross, un ancien baron de la drogue mont-réalis qui purge maintenant une peine de prison à vie au Kansas.

M. Inkster a aussi demandé au commissaire adjoint aux activités criminelles à Ottawa d'analyser les agissements criminels de Ross, poursuit le communiqué.

L'inspecteur Savoie, âgé de 49 ans, avait travaillé pour la GRC pendant 27 ans et a notamment été l'un des dirigeants de la section montréalaise des stupéfiants de la GRC. Il s'est suicidé la veille de la diffusion d'un documentaire télévisé sur le traficant Ross, à l'émission d'affaires publiques *Fifth Estate*, sur les ondes de CBC.

Le documentaire révélait que Ross, reconnu coupable plus tôt cet-

te en Floride d'importation de cocaïne et de marijuana, a restauré l'officier Savoie dans un restaurant de Montréal et aux bureaux de son avocat, Sidney Leithman, assassiné en 1991.

Au cours du documentaire, l'inspecteur Savoie disait avoir rencontré Ross pour l'inciter à se livrer aux autorités canadiennes.

## La CEQ reproche à l'État de trop disperser ses énergies

Caroline Montpetit

TOUT en reconnaissant la portée de la mobilisation pour la réussite scolaire des jeunes enregistrée dans le monde de l'éducation au cours de la dernière année, la présidente de la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ), Mme Lorraine Page, a reproché au gouvernement du Québec de se lancer dans toutes les directions à la fois, pour tenter de redresser la performance du système d'éducation québécois.

Tel est le bilan de l'année 1992, que Mme Page présentait hier à Montréal, dans son discours du Nouvel An.

Dans la liste des réalisations enregistrées au Québec en éducation en 1991-1992, Mme Page a souligné la mise sur pied par la CEQ et l'Université Laval du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, la rencontre nationale sur la réussite scolaire, de la CEQ, qui a réuni plus de 1000 personnes à Québec, et l'octroi de 43 millions \$ par le gouvernement du Québec.

La CEQ retient également positivement le consensus qui s'est dégagé de la commission parlementaire sur l'avenir des cégeps, de refaire le choix de ces institutions, ainsi que le choix de leur évolution.

La présidente de la CEQ a cependant déploré certaines incohérences des politiques gouvernementales et l'absence, à Québec, d'une vision d'ensemble des be-

soins en éducation.

Condamnant certaines formes de «rapiéçage» mises en branle par le gouvernement dans le monde scolaire, Mme Page cite à cet effet le plan de relance de l'enseignement professionnel, l'augmentation du financement public de l'école privée, les mesures visant à améliorer la qualité du français écrit, la volonté d'élargir l'accès à l'école anglaise pour les jeunes immigrants, le projet d'assouplir les programmes au secondaire, et une commission parlementaire sur l'avenir des cégeps où «tout est sur la table».

«Depuis le rapport Parent, la société, la famille, le marché du travail, la technologie et les modes de communication ont évolué, ce qui crée de nouveaux besoins en éducation», a dit Mme Page. Le rapiéçage ne suffit plus; il faut un débat public en profondeur sur les objectifs et les moyens de l'éducation à la veille de l'an 2000.

Au cours de l'année qui vient, la Centrale de l'Enseignement

du Québec se propose, tout en maintenant sa participation à la mise en oeuvre du plan Page sur la réussite scolaire, d'organiser des rencontres avec les parents d'élèves dans toutes les régions afin de discuter des modes de collaboration entre l'école et la famille.

À ce chapitre, la CEQ souhaite que les parents assument mieux la responsabilité qui leur revient «d'écouter les enfants, de s'intéresser à leurs études, et de les encourager à surmonter les difficultés sco-

lares pour persévérer à l'école».

Parmi les autres projets de la CEQ pour 1993, on relève une étude sur le phénomène de la violence en milieu scolaire et la tenue d'un colloque sur le sujet, des démarches en vue d'établir des ententes relatives à la collaboration école-entreprise, une recherche sur le vieillissement du personnel professionnel et l'étude de des propositions de la ministre Robillard sur l'avenir des cégeps.

De façon plus globale, la CEQ se propose d'entreprendre des recherches et des discussions sur la mission de l'école dans la société d'aujourd'hui et «face aux défis de demain».

«En ce qui a trait à la persévérance scolaire, par exemple, les jeunes ont bien compris le message des gouvernements, mais plusieurs décrocheurs qui souhaitaient retourner aux études se sont vu refuser l'accès à l'enseignement secondaire ou collégial, faute de places», dit-elle.

Des entreprises, la Centrale souhaite des efforts accrus pour l'accueil de stagiaires en formation professionnelle et une contribution au financement de l'enseignement professionnel.

Enfin, la présidente de la CEQ a sommé le gouvernement de Robert Bourassa «de mettre fin à des politiques qui s'attaquent aux chômeurs et aux assistés sociaux plutôt qu'au chômage et à la pauvreté», pour permettre l'instauration d'une véritable politique «d'égalité des chances» dans l'emploi, pour la société québécoise.



PHOTO JACQUES NADEAU

Cécile Ida Stein montre la photo de son frère retrouvé, Valentin.

## Cécile Ida Stein retrouve son frère après 85 ans de séparation

Danny Vear

LE TITANIC n'avait pas encore amorcé sa traversée fatale, la Première Guerre mondiale n'avait pas eu lieu que Cécile Ida Stein et son frère Valentin étaient séparés. Pauvre? Démunie? Leur mère les avait laissés dès leur naissance dans les mains de deux familles différentes, l'une suisse en 1905, l'autre française en 1907.

Aujourd'hui, ils se retrouveront en Suisse, à Bâle, après cette longue séparation de 85 ans.

«Je savais bien que j'avais un frère. Mais, avec les années, je l'avais presque oublié...», a expliqué Cécile Stein. Agée de 85 ans, elle prenait son avion hier soir pour Bâle à la rencontre de ce frère aîné de 87 ans dont elle n'a eu des nouvelles qu'il y a cinq semaines.

C'est son frère qui a retracé cette Montréalaise d'adoption.

Emue, Mme Stein racontait hier aux journalistes comment son frère s'y est pris. Un peu de chance, la volonté de voir cette sœur qu'il n'avait jamais vue et l'aide de parents... À la mi-novembre, elle recevait une lettre d'outremer qui lui donnait des nouvelles de son frère. «J'ai été très

surprise d'apprendre que j'avais un frère vivant. Avec la guerre...»

Depuis, ils se sont parlés au téléphone, elle a obtenu une photo de lui: les retrouvailles sont déjà amorcées. Ils se sont racontés l'un à l'autre: elle a quatre enfants, il en a six. Elle est arrivée au Canada en 1927; elle ne savait même pas qu'un océan l'avait séparée de son frère tout ce temps. Plus casanier, Valentin, lui, est devenu fermier, à une quarantaine de kilomètres de Bâle.

Mme Stein succombe toujours à l'invitation au voyage. «J'adore voyager. Tous les deux ans, je pars.» La Suisse, elle connaît: elle y est passée en 1973, en 1979 et en 1986. Avec un peu de chance, elle aurait pu rencontrer son frère plus tôt. «Je suis passée, peut-être, sans le savoir, à quelques kilomètres de chez lui...»

De Nouvel An en Nouvel An, Cécile Ida Stein a traversé un siècle dont elle a connu tous les soubresauts. La crise de 1929, les deux guerres mondiales, les grandeurs et misères de cette fin de deuxième millénaire, elle les a gardées en mémoire avec quelques souvenirs. Ce midi, c'est l'un de ses souvenirs

qu'elle ravivera. «Je lui parlerai toute seule. Je vais le regarder et je vais lui dire: c'est toi.»



L'allemand, ça s'apprend!

Nouvelle session d'hiver débutera le 11 janvier 1993.

Un vaste choix de cours:

cours de langue réguliers et accélérés, conversation, grammaire, l'allemand pour les affaires, théâtre et actualité politique.

JOUR ET SOIR

INSCRIPTION à partir du 4 janvier, 1993.

Renseignements au 499-0159 ou 499-0918.

GOETHE-INSTITUT MONTREAL

418, rue Sherbrooke Est (près de St-Denis) Métro Sherbrooke, Montréal H2L 1J6

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Sommet

Ce second sommet avec Boris Eltsine permettra à George Bush, de clore sur une note positive une présidence tournée essentiellement vers la politique étrangère avant de laisser la Maison-Blanche le 20 janvier au démocrate Bill Clinton.

START II, qui fait suite à l'accord START conclu le 31 juillet 1991 à Moscou avec l'ex-Union soviétique, devrait mettre un terme définitif à la course aux armements de ces 20 dernières années entre les deux superpuissances.

Les deux pays devront réduire d'ici à l'an 2003 au plus tard de 10 000 à 3500 le nombre de têtes nucléaires dont ils disposent chacun. Le délai pourrait être ramené à l'an 2000 si Moscou parvient à trouver les fonds nécessaires.

Aux termes des deux traités, la Russie devra détruire ses 308 missiles SS-18, qui figurent dans tous les scénarios de catastrophe nucléaire. Le SS-18, surnommé «Satan» par les Occidentaux, dispose de 10 ogives nucléaires et a une portée de 11 000 kilomètres, ce qui lui permet d'atteindre le sol américain.

Un attaché militaire en poste à Moscou a déclaré que les deux parties avaient «beaucoup travaillé» sur l'équilibre entre la sécurité et le nombre d'armes. «Nous sommes arrivés à un chiffre stable qui rendra le monde plus sûr», a-t-il dit.

Offrant un compromis pour parvenir à un accord global, les États-Unis ont accepté à Genève que la Russie conserve les silos des missiles SS-18 pour entreposer d'autres armes. Mais ils devront être modifiés pour qu'ils soient inutilisables à l'avenir pour d'éventuels missiles plus puissants.

Un responsable américain avait expliqué mardi à Genève que la Russie pourrait conserver quelques missiles SS-19, mais certains d'entre eux perdraient cinq de leurs six têtes nucléaires tandis que d'autres seraient rendus inactifs par la destruction ou la reconversion de leurs sites de stockage.

Toutefois, des incertitudes demeurent. Selon des diplomates occidentaux, les armes recensées par START II se trouvent aussi bien en Russie qu'en Ukraine ou au Kazakhstan.

L'Ukraine n'a toujours pas ratifié START I et un responsable parlementaire a annoncé mardi que le processus ne serait pas entamé avant février. De telles hésitations pourraient menacer les fondations juridiques de START II.

Le conclusion de ce traité permet pour l'heure à George Bush d'enlever un sujet de préoccupation important à son successeur, qui pourra se consacrer, comme il l'avait promis pendant la campagne, aux problèmes économiques des États-Unis.

Côté russe, Boris Eltsine devrait profiter du sommet de Sotchi pour réaffirmer son engagement en faveur de l'économie de marché. Son autorité avait été mise à mal au début du mois. Sous la pression du

Parlement conservateur, le chef du Kremlin avait notamment dû se séparer de son premier ministre réformateur. Le sommet lui fournira l'occasion de redorer son blason chez lui.

### ◆ Gais

Pour M. Leclerc, on ne peut pas aller jusqu'à parler au Québec d'une conspiration anti-gaie, mais il faut comprendre que dans un contexte socio-économique difficile, les idéologies de droite sont plus populaires et permettent d'extérioriser l'homophobie latente que ressentent bien des hommes.

«C'est pourquoi il faut lutter contre cette homophobie en faisant de l'éducation publique et en forçant les hommes politiques à assurer du leadership», croit M. Leclerc.

Ce dernier a été effusqué d'entendre les propos du ministre québécois de la Justice, M. Gil Rémillard, à la suite de l'incident de Joliette (où un homme a été battu à mort dans une halte routière, près de Joliette, par un groupe de cinq garçons qui le croyaient gai; les garçons étaient apparemment des «gens de bonne famille»).

Selon le *Globe and Mail*, M. Rémillard a déclaré: «Dans le contexte actuel il y a plus de violence et d'hostilité envers quiconque diffère des autres socialement, religieusement, culturellement ou sexuellement. C'est pareil partout.»

«Les propos et l'attitude de M. Rémillard prouvent que cet homme est stupide et inconscient, affirme M. Leclerc. Avec une déclaration semblable, comment se fier à lui, qui est le ministre de la Justice?»

Au Québec, à la suite de l'affaire de Joliette, une coalition à laquelle appartient M. Leclerc réclame une enquête publique sur la discrimination contre les gais.

La Commission des droits de la personne du Québec a dans un premier temps accepté de former un groupe de travail qui dressera un portrait de la situation. Un rapport sera remis d'ici trois mois. Puis, on verra si une commission d'enquête serait pertinente.

Pour M. Leclerc, la société traite les homosexuels de la même façon qu'elle traitait les femmes voilà 15 ans.

«Nous en sommes au même point où en étaient les femmes battues voilà quinze ans», lance-t-il.

À Toronto, les militants gais Michael Leshner et Tom Warner (président de la coalition des gais et lesbiennes) tiennent le même discours.

Sauf qu'ils ont plus de facilité à faire bouger les choses à Toronto, où la communauté gay est très active et présente, qu'à Montréal.

Cet été, le Conseil de l'éducation de Toronto — l'équivalent de la CECM à Montréal — a approuvé un guide de lutte contre les préjugés anti-homosexuels destiné aux professeurs d'écoles secondaires.

Le Québec est en retard sur l'Ontario, pense M. Leclerc, qui par ailleurs ne croit pas que la société québécoise comme telle soit moins ouverte que les autres sociétés. «Il faut l'éduquer, c'est tout», explique-t-il. Education publique et bataille politique sont les deux priorités pour la communauté gay du Québec, ajoute M. Leclerc.

Un autre champ de bataille pour les gais et lesbiennes est celui de la

littérature. Depuis la décision de la Cour suprême sur la pornographie et l'obscénité, les librairies gais sont victimes de censure.

MM. Leclerc et Warner croient que les policiers et les douaniers qui ont la tâche de faire respecter la loi ont tendance à être plus sévères envers la pornographie gaie que la pornographie hétérosexuelle.

«C'est assez révélateur que les premières accusations depuis la décision de la Cour suprême aient été portées contre une librairie gaie, à cause d'un livre destiné aux lesbiennes», commente M. Warner.

Selon M. Leclerc, le problème est que la société ne reconnaît pas les pratiques différentes de gais et lesbiennes. (Par exemple, les pratiques sexuelles des gais sont considérées obscènes, alors que les pratiques des hétérosexuels ne le sont pas.)

«Tant que nous ne serons pas reconnus comme minorité, avec nos pratiques, notre culture, il y aura des problèmes», conclut-il.

### ◆ Tchécoslovaquie

cords de partition: mais décembre à Bratislava, plus personne ne parlait de référendum. Une seule consultation «est désormais sans objet puisque de toute façon la partie tchèque a décidé de se séparer de nous, nous a fait valoir le président du Parlement slovaque, M. Gasparovic, un proche de M. Meciar. Ce n'aurait été qu'un problème financier et matériel de plus.»

À Prague, les dirigeants n'ignorent pas les sondages qui font toujours apparaître une forte proportion, frisant parfois la majorité, de nostalgiques de la fédération. «Si l'on organise un référendum», souligne-t-on dans l'entourage du premier ministre Klaus, «il faut être sûr de sa faisabilité, quel que soit le résultat. Ici, qu'aurions-nous fait si les électeurs s'étaient prononcés pour le maintien de la Tchécoslovaquie? Les institutions fédérales sont en toute décomposition depuis plusieurs mois déjà». M. Zieleniec, lui, part du principe que, «lorsque deux parents ont décidé de divorcer, les enfants auront beau se réunir et voter qu'ils ne doivent pas se séparer, cela ne les empêchera pas de le faire».

Les événements s'accéléraient, les Tchèques, qui sont des gens pragmatiques, ont fini par se faire une raison et paraissent aujourd'hui se satisfaire, à une petite minorité d'intellectuels près, de l'argument selon lequel la partition était inéluctable et que, dans ces conditions, mieux valait en finir de manière civilisée. Les voilà donc seuls, débarassés du fardeau slovaque. Heureux? C'est beaucoup dire. «Au bistrot, on fanfaronne sur ces imbécies de Slovaques. Mais le soir, devant la télé, on pleure», résume un haut fonctionnaire qui, lui, a «arrêté de pleurer cet été», mais dont la femme, «une sentimentale, pleure encore.» Si ordonnée soit-elle, cette séparation est douloureuse. Et ce qui fait mal, ce n'est pas tant de perdre les Slovaques que de perdre la Tchécoslovaquie.

Les Tchèques, qui s'étaient identifiés à la Tchécoslovaquie, doivent aujourd'hui se redéfinir — un effort que n'ont pas à fournir les Slovaques. La nation tchèque, l'État tchèque, qu'est-ce que c'est? En 1918, la Tchécoslovaquie fut en partie créée à cause de l'existence d'une forte minorité allemande en Bohême-Moravie; en s'adjoignant les Slovaques, les Tchèques construisaient un pays dans lequel les Slaves étaient largement majoritaires. «C'était une construction purement politique, relève l'historien Dusan Trestik. La Tchécoslovaquie, pratiquement, c'était la nation tchèque. À présent, nous qui étions Tchécoslovaques, nous devons devenir Tchèques, mais dans quel sens? Si c'est dans le sens nationaliste du XIX siècle, ce n'est pas très intéressant.»

L'un de ceux qui ressentent le problème le plus douloureusement est M. Petr Pithart, ancien dissident et premier ministre tchèque de 1990 à 1992. «Pour la première fois en plus de mille ans, dit-il, les Tchèques ne vont plus vivre dans son État multinational. Pour moi, l'identité tchèque est impensable sans 700 ans d'histoire avec les Allemands, elle est impensable sans les Juifs, sans les Ruthènes... La guerre nous a débarrassés des Allemands, nous avons perdu les Juifs dans l'Holocauste, nous avons abandonné la Ruthénie à Staline sans pouvoir réagir et maintenant, en

trois ans, nous déposons les armes devant les Slovaques.» M. Petr Pithart crie à «la trahison de l'Europe centrale»: «Oui, nous pouvons maintenant crier 'enfin seuls'». Mais pour ce qui me concerne, c'est avec beaucoup d'amertume et de tristesse.» Pourtant, ce que M. Pithart et ses amis dénoncent comme un cruel manque d'ambition — «on renonce à jouer un rôle en Europe centrale», accusent-ils — correspond en fait aux aspirations de nombreux Tchèques, épuisés par deux ans de tergiversations avec les Slovaques. «Les Tchèques veulent leur petit État bien organisé, note un diplomate est-européen à Prague. Ils sont prêts, la nostalgie viendra éventuellement après, quand ils seront déçus.» Les Tchèques, résume l'historien Trestik, «veulent être une nation avec des standards européens, ni plus ni moins». Pour l'heure, la nouvelle «République tchèque» naît surtout comme la continuation de la Tchécoslovaquie. Témoin l'épisode du drapeau, qui pourrait paraître futile si l'on ne savait, ici le poids des symboles: les députés fédéraux avaient décidé en novembre que ni la Bohême ni la Slovaquie ne reprendraient le drapeau tricolore tchécoslovaque. Les Slovaques ayant déjà le leur, s'engage alors en République tchèque un long débat sur le drapeau tchèque: difficile de reprendre l'ancien, qui, rouge et blanc, risquait d'être confondu avec le polonais.

Certains proposent de modifier légèrement le drapeau tchécoslovaque, par exemple en éclaircissant la composante bleue. «Pas besoin d'être artiste pour comprendre que cela équivaudrait à se rabaisser, s'écrit le quotidien *Mlada Fronta Dnes*. Une adaptation 'cosmétique' serait une lâcheté. Cet État déjà humilié deux fois (en 1938 à Munich et en 1968 NDLR) finit en banqueroute.»

### Les deux Vaclav

On frôla la crise, jusqu'à ce que quelqu'un osât imposer la seule solution qu'envisageaient réellement les Tchèques: faire fi de la loi fédérale votée précédemment et adopter le drapeau tchécoslovaque, ce que fit le Parlement tchèque, à l'unanimité, le 17 décembre. La candidature de M. Vaclav Havel, ex-président tchécoslovaque, à la présidence du nouvel État relève un peu de la même démarche de continuité. Décidée après moult atterroissements, et psychologiquement rassurante pour les Tchèques, la candidature de M. Havel — qui a toutes les chances d'être élu par le Parlement tchèque à la mi-janvier — ouvre la voie à une autre spécificité de la politique tchèque: le tandem Klaus-Havel, dont les relations alimentent beaucoup les conversations à Prague. Destabilisé par l'éclatement de la Tchécoslovaquie, auquel il avait aveuglément tenté de s'opposer jusqu'au dernier moment, M. Havel a connu un passage à vide ces derniers mois. Sa décision de se porter candidat sans avoir pu imposer à M. Klaus sa conception d'une présidence forte a conduit bon nombre de ses compatriotes à conclure que l'envie de retourner au Château de Prague était décidément la plus forte.

Les interrogations sur les relations de deux Vaclav ont redoublé après la diffusion, à la télévision, il y a quelques semaines, d'une émission au cours de laquelle M. Klaus s'est livré, en présence d'un Vaclav Havel étonnamment muet, à une critique féroce des intellectuels, ceux-ci, à l'entendre, ne se seraient pas remis de la perte de l'âge d'or qu'ils ont connu sous le communisme...

Une crise politique menace déjà, avant même l'indépendance avec la décision à prendre sur le sort des 174 députés fédéraux: leur intégration au Parlement tchèque peut bouleverser l'équilibre des forces et de nouvelles élections pourraient être inévitables.

D'autres problèmes peuvent venir de la question morale ou des rapports avec l'Allemagne, très présente; ils viendront, à coup sûr, de l'économie. La trentaine d'accords «exemplaires» conclus avec la Slovaquie pour régler la partition seront-ils respectés? «Tout dépend de la volonté politique», admet le ministre tchèque des Affaires étrangères. On attend en vain les paroles, diplomatiques, certes, mais encourageantes, d'usage. «Je ne suis pas optimiste, lâche M. Zieleniec. Tout dépend de la dynamique. Il y a beaucoup de différences entre nos deux pays.» Une façon de dire que,

## Grands Lacs Les principales sources de pollution seront éliminées en 1996, disent les Américains

LES ETATS-UNIS sont en voie d'éliminer les principales sources de produits toxiques qui, en étant déversés dans la rivière Niagara, contaminent la lac Ontario, estime un haut fonctionnaire américain de l'Agence de protection de l'environnement (EPA).

Chris Grundler a fait cette déclaration en réponse aux conclusions d'une nouvelle étude canadienne qui estime que 90 % des produits toxiques s'écoulent dans le lac Ontario par la rivière Niagara, provenant des États-Unis.

Grundler n'a pas mis en doute les conclusions de l'étude de deux ans mais a demandé qu'on reconstruise les efforts de son agence.

«Vers 1996, les principales sources de contamination auront été éliminées», a-t-il dit cette semaine au cours d'une entrevue donnée dans les bureaux de l'EPA.

«Nous en sommes assez fiers.»

Les efforts visant à dépolluer les Grands lacs ont reçu un appui politique et une aide financière sans précédent depuis les deux dernières années, a affirmé Grundler, chef de la division des Grands lacs à l'EPA.

«Les résultats commencent à se faire sentir», a-t-il ajouté.

L'étude canadienne soutient que 60 % des produits toxiques qui polluent le lac Ontario proviennent de la rivière Niagara qui forme la frontière entre l'Ontario et l'État de

New York, a révélé un fonctionnaire canadien.

L'agence américaine présentera son propre rapport sur les progrès de la dépollution de la rivière lors d'une réunion canado-américaine qui se tiendra le 15 janvier prochain à Niagara Falls, dans l'État de New York.

Selon Victor Shantora, un fonctionnaire du ministère de l'Environnement à Toronto, il y a près de 200 dépotoirs de déchets toxiques répartis sur cinq kilomètres, le long de la rive américaine. Mais il reconnaît les efforts de nos voisins.

Chris Grundler a dit que la contribution financière de l'Agence américaine de protection de l'environnement pour la dépollution de la Niagara est passée de 12 millions \$ en 1989 à 60 millions \$ en 1993.

Paul Muldoom, de Pollution Probe à Toronto, a loué les efforts américains mais les estime insuffisants.

«Ils ont accompli des progrès en termes relatifs, mais en chiffres absolus ils empoisonnent encore notre eau, a dit Muldoom. La seule façon de résoudre le problème est de se débarrasser de ces dépotoirs toxiques.»

Grundler a admis qu'il y avait encore beaucoup à faire des deux côtés de la frontière, notamment dans le cadre de la décontamination des Grands lacs.

au x yeux des Tchèques, la Slovaquie est déjà un pays étranger.

### ◆ Insomnie

que chez les mères qui ont des enfants du même âge mais occupent un emploi à l'extérieur de la maison.

Le sommeil réparateur est encore moins fréquent chez les mères monoparentales, dont plus du tiers aurait eu peine à tomber endormies, contre 22 % des femmes vivant en couple.

Mais il n'y a pas que les mères seules qui ont maille à partir avec le sommeil, leurs enfants dorment aussi moins bien que ceux provenant de familles biparentales.

Pas moins de 27 % des enfants de 15 à 24 ans qui vivent dans une famille monoparentale ne dorment pas les poings fermés. Ce n'est pourtant le cas que de 18 % des enfants du même âge vivant avec leurs deux parents.

Selon Mme Heather Tait, auteure de cette analyse sur les troubles du sommeil, ce fossé entre familles monoparentales et biparentales s'explique d'abord par la différence de revenu entre les deux groupes.

Les problèmes de santé, importantes sources d'insomnie chez les enfants, sont par ailleurs six fois plus fréquentes chez les enfants de familles monoparentales (56 %) que chez ceux de familles biparentales (9 %).

Mais, on compte aussi nombre d'autres écopés du sommeil. Après les personnes âgées — dont les nuits s'accourcent avec l'âge — les personnes à la recherche d'emploi, stress aidant, sont celles dont la nuit est la plus agitée.

Au moins le tiers des personnes

en quête de travail ne dorment pas comme des anges ou peinent à s'endormir, 81 % de ceux qui ont un emploi jouissent de nuits paisibles. Encore là, l'insécurité financière entraînée par la baisse de revenu joue pour beaucoup dans ces troubles du sommeil.

Enfin, les derniers à figurer sur cette liste des paumés du petit matin sont les travailleurs de soir ou de nuit qui représentent au moins 20 % de l'ensemble des travailleurs. Au moins le tiers de ceux qui occupent un poste rotatif ou un poste de nuit dorment moins de sept heures par jour.

### Le sommeil et les accidents

Mais plus que déplaisante, cette insomnie vécue par plusieurs est aussi à la source d'incidents beaucoup plus graves, dont des catastrophes majeures.

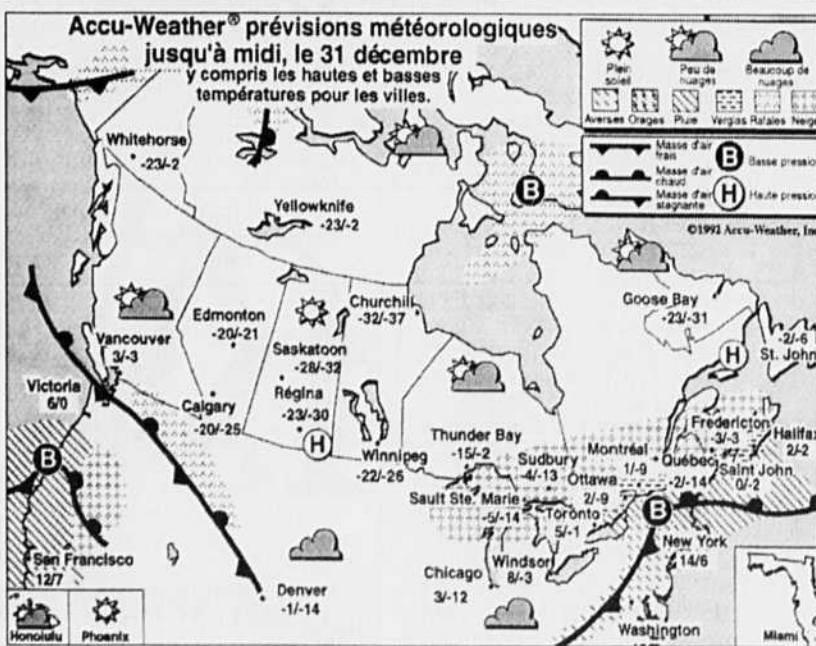
Pour la plupart des gens, les pires périodes de somnolence, où frappe l'envie de dormir, s'échelonnent, la nuit, entre 2 h et 7 h, puis, le jour, entre 14 h et 17 h. Fatalement, c'est durant ces heures que surviennent le plus d'accidents de la route au Canada.

Les catastrophes nucléaires de Tchernobyl et de Three Mile Island, toutes deux dues à l'erreur humaine, sont aussi survenues entre 2 h et 7 h, souligne l'analyste Heater Tait.

Aux États-Unis, on estime que 13 % des 60 500 décès de la route sont provoqués par des automobilistes qui se sont endormis au volant.

Les maux du sommeil sont aussi bien connus des travailleurs de nuit qui sont deux fois plus exposés aux accidents de travail que le commun des mortels.

## LA METEO



**Situation générale:** Une zone de brume verglaçante persiste sur le sud du Québec. Elle est limitée au nord par une ligne qui s'étend de la Gatineau vers la Beauce. Ailleurs le ciel est généralement nuageux avec de la faible neige intermittente sauf en Basse Côte-Nord où on peut voir le soleil.

Plusieurs centimètres de neige sont prévus pour les régions au nord du Saint-Laurent. La dépression passera sur le sud de la province jeudi pour atteindre le sud des maritimes le jour de l'an au matin. À l'arrière de celle-ci les vents de viendront du nord ouest ou de l'ouest. Les températures baisseront un peu et l'humidité relative baissera sensiblement. Les probabilités de précipitations seront faibles.

### MONTREAL

Pluie ou brume verglaçante et grésil se changeant en pluie intermittente vers midi. Min.: -6. Max.: +1. Vents de 15 à 30 km/h. Le jour de l'an: Ciel variable. Min.: -12.

### QUEBEC

Abitibi: Neige avec un peu de grésil le matin. Faible neige intermittente par la suite. Min. de moins 16 à moins 19. Max.: -12. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits. Le jour de l'an: Ensoleillé avec passages nuageux et froid. Min.: -25.

Max.: -18. Témiscamingue: Neige et grésil le matin. Faible neige intermittente par la suite. Min.: -9. Max.: -2. Vents du nord est de 30 à 50 km/h et poudrière diminuant en après-midi. Le jour de l'an: Ciel variable. Min.: -20. Max.: -15.

Laurentides - secteur nord, réservoirs Cabonga et Gouin, La Tuque: Neige diminuant d'intensité en après-midi. Min.: -16. Max.: -10. Vents de 20 à 40 km/h causant de la poudrière. Le jour de l'an: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -25. Max.: -15.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Grésil ou pluie verglaçante se changeant en neige intermittente en après-midi. Max.: -2. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits. Le jour de l'an: Ciel variable. Min.: -20. Max.: -12.

Ottawa, Hull, Cornwall: Pluie ou brume verglaçante et grésil se changeant en pluie intermittente le matin. Min.: -6. Max.: +1. Vents de 15 à 30 km/h. Le jour de l'an: Ciel variable. Min.: -14. Max.: -10.

Drummondville, Trois-Rivières: Neige et grésil. Risque de pluie verglaçante. Max.: -2. Le jour de l'an: Ciel variable. Min.: -12.

Secteur au nord de la rivière des Milles-lacs, Laurentides: Pluie verglaçante en matinée. 60% de probabilité d'averses de neige ou de grésil en après-midi. Max.: -2. Vents de 20 à 40 km/h. Le jour de l'an: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -15. Max.: -10.

Québec: Neige et grésil. Risque de pluie verglaçante. Max.: -4. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h et poudrière par endroits. Le jour de l'an: Ciel variable. Min.: -14.

Estrie: Pluie ou brume verglaçante se changeant en pluie vers midi. Min.: -4. Max.: +3. Le jour de l'an: Nuageux avec éclaircies et 30% de probabilité d'averses de neige. Min.: -10.

La Beauce: Pluie verglaçante cessant graduellement en après-midi. Max.: 0. Vents de 20 à 40 km/h en matinée. Le jour de l'an: Ciel variable. Min.: -12.

Lac-Saint-Jean: Neige. Vents de 20 à 40 km/h. Le jour de l'an: Dégageant graduel et ventoux. Min.: -20. Max.: -15.

Reserve faunique des Laurentides: Neige et poudrière. Min.: -14. Max.: -8. Vents de 15 à 30 km/h. Le jour de l'an: Nuageux avec éclaircies et 30% de neige. Min.: -20. Max.: -16.

Saguenay, Charlevoix, Rivière-du-Loup: Neige et poudrière. Min.: -15. Max.: -8. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Le jour de l'an: Nuageux avec éclaircies et 30% de neige. Min.: -20. Max.: -14.

Ventoux: Rimouski, Matapédia: Neige. Accumulation pouvant dépasser 10 cm. Max.: -6. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits. Le jour de l'an: Nuageux avec éclaircies et 60% de probabilité d'averses de neige. Min.: -15.

Gaspé, parc Forillon, Sainte-Anne-des-monts, parc de la Gaspésie: Neige. Max.: -8. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière en après-midi. Le jour de l'an: Nuageux avec éclaircies et 60% de probabilité d'averses de neige. Min.: -12. Ventoux.

Baie-Comeau: Neige. Max.: -12. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits en après-midi. Le jour de l'an: Dégageant graduel et ventoux. Min.: -20. Max.: -15.

Sept-Îles: Neige. Accumulation de 5 cm. Max.: -15. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits en après-midi. Le jour de l'an: Dégageant graduel et ventoux. Min.: -22. Max.: -15.

Basse Côte-Nord, secteur d'Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: Faible neige. Max.: -12. Vents de 20 à 40 km/h en après-midi. Le jour de l'an: Ciel variable et ventoux. Min.: -18 puis température stable le jour de l'an.

Secteur de Natashquan et à l'est: Nuageux avec éclaircies et 30% de probabilité de faible neige. Max.: -16. Le jour de l'an: Nuageux et ventoux. Min.: -20. Max.: -15.

Source: Environnement Canada

## LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 985-3333

Administration ..... (514) 985-3333

Avis publics ..... (514) 985-3344

Annonces classées ..... (514) 985-3344

Publicité ..... (514) 985-3399

numéro sans frais ..... 1-800-363-0305

### Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal ..... (514) 985-3355

Extérieur (sans frais) ..... 1-800-463-7559

### Service à la clientèle

#### LE DEVOIR

2050, de Bleury, 9e étage  
Montréal (Québec) H3A 3M9

## APPEL À L'AIDE POUR DES PAYS D'AFRIQUE DONT LE MOZAMBIQUE ET LA SOMALIE

La famine frappe  
Des peuples crient au secours!

Caritas recevra et acheminera rapidement et intégralement

vos dons via Caritas Internationale.

Compte tenu de sa vaste expérience dans ce type d'intervention, cet organisme demeure un canal sûr.

Il faut faire vite!

Envoyez vos dons à : Caritas-Sherbrooke

636, rue Québec  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 3M2

(reçu pour déclaration fiscale)



# L'année de la reprise, sans baisse du chômage...

Daniel Boily

collaboration spéciale

**B**IEN DES gens auront l'impression en 1993 d'être tenus à l'écart d'une reprise qui devrait pourtant s'accroître au Canada avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) deux à trois fois plus élevée que l'an dernier, autour de 3,3%.

Comme le souligne Guy Normandin, vice-président chez Les Placements T.A.L., la reprise économique sera malheureusement «invisible» pour bien des chômeurs en 1993. «Les gens se rendent compte d'une reprise lorsque l'emploi reprend avec vigueur. Autrement, cela demeure abstrait. Or, je ne m'attends pas à une baisse du taux de chômage en 1993, étant donné l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le marché du travail et la vague de restructuration des entreprises qui devrait s'étendre vers de nouveaux secteurs comme les banques par exemple.»

Même ceux qui conserveront leur emploi entretiendront «l'illusion» ces prochaines années de s'appauvrir comme en période de récession, soutient Luc Bussière, économiste principal au Conference Board du Canada. «Les travailleurs qui obtiennent ces temps-ci une augmentation salariale de 2,5% ont souvent l'impression d'être plus pauvres que lorsqu'ils encaissaient des hausses de 5% à 7% par année. Mais, ils oublient que l'inflation n'est présentement qu'à 1,5% et que leur pouvoir d'achat augmente autant que pendant les années où l'inflation atteignait 4% à 5%! C'est une illusion monétaire à laquelle ils devront s'habituer parce que nous nous engageons dans un monde tout à fait différent, où l'inflation va demeurer à un niveau très bas pour plusieurs années.»

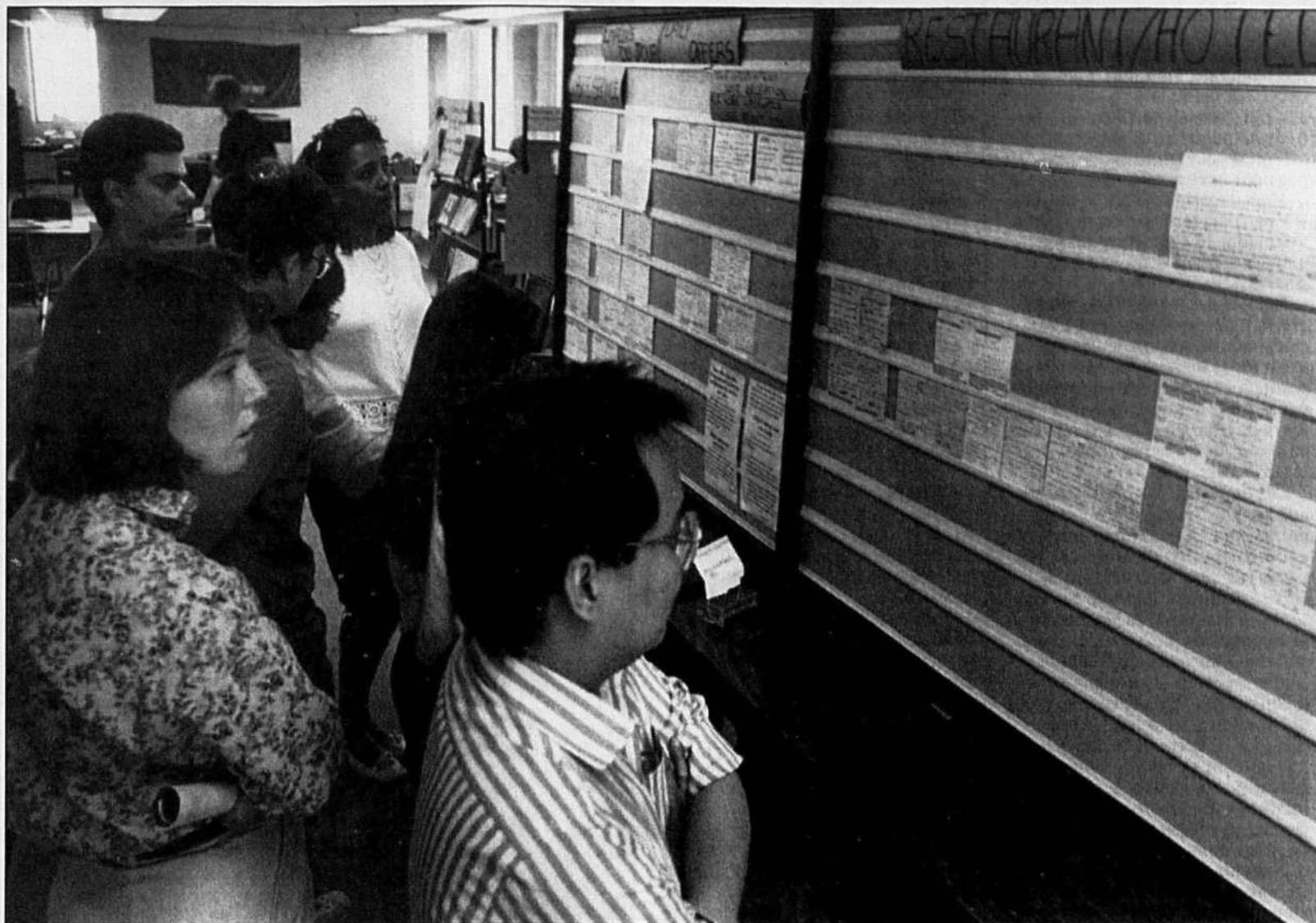


PHOTO ARCHIVES

Même si l'économie canadienne devrait se relever en 1993, ce n'est qu'à la fin de 1994 que le taux de chômage tombera sous la barre des 10%, prévoient les analystes.

Ce monde ne sera peut-être pas si «différent» pour les travailleurs de plus de 50 ans qui ont déjà vécu une période de très faible inflation. Au début de leur carrière, lors du pas-

sage des années 50 aux années 60, les prix augmentaient d'à peine 2% par année. En 1961 notamment, le taux d'inflation n'avait pas franchi la barre du 1%!

La plupart d'entre nous se rappelleront plutôt des années 70 caractérisées par une inflation sans cesse croissante, atteignant un sommet de 12,4% en pleine récession de

1981-82.

Dix ans plus tard, l'économie canadienne se relève à nouveau d'une récession et ce ne sont pas les augmentations salariales qui vont nourrir l'inflation ces prochaines années si on en croit les propos de la Caisse de dépôt et placement du Québec. «Ce n'est qu'à la fin de 1994 que le taux de chômage tombera sous la barre des 10%, et même en 1995,

après trois années de croissance assez rapide, il n'aura pas atteint le taux de 8% souvent retenu comme le taux de plein emploi, c'est-à-dire celui en-deçà duquel se manifestent les pressions inflationnistes», écrit la direction des études économiques de la Caisse dans la dernière édition de *Cycles et tendances*.

En dépit de ces perspectives peu reluisantes pour l'emploi, Maurice Marchon, de l'Institut d'économie appliquée de l'École des HEC, entrevoit malgré tout des signes encourageants à court terme. «L'aspect positif pour le marché du travail, c'est que l'emploi va reprendre en 1993. Je m'attends à la création de 150 000 emplois au Canada, alors qu'il s'en est perdu environ 100 000 en 1992 et plus de 230 000 en 1991.»

Il n'en demeure pas moins que ces sentiments de «reprise invisible» et «illusion monétaire» alimenteront la méfiance des consommateurs, qu'ils soient au travail ou au chômage, surtout en 1993.

D'où proviendra alors le souffle

de la reprise si ce n'est vraiment des consommateurs? «Des exportations», répondent à l'unanimité les experts consultés. Gilles Soucy, économiste en chef au Mouvement Desjardins, avance par exemple que «près de 50% de l'augmentation du PIB canadien seront attribuables aux exportations».

M. Soucy et ses confrères fondent notamment leurs espoirs sur la chute du dollar canadien de plus de 10% relevée ces derniers mois par rapport aux principales devises. L'important surplus commercial de 1,7 milliard \$ enregistré avec surprise au mois d'octobre serait déjà un signe précurseur, prétendent certains.

### Situation favorable

Ainsi, ceux qui critiquent la dépendance commerciale du Canada envers les États-Unis — 75% des exportations y sont destinées — ne pourront qu'admettre que la situation est présentement favorable, puisque les occasions internationales de reprise des exportations se feront rarissimes. «L'Europe et le Japon seront sur la récession en 1993 alors que l'Amérique du Nord sera sur le chemin de la croissance économique, mentionnait récemment lors d'un dîner-causerie l'économiste Marchon. Ce n'est qu'en 1994, lorsque tous les pays industrialisés seront engagés dans la phase d'expansion du nouveau cycle économique, que la croissance sera plus rapide.» Les pays du G7 ont perdu à ce chapitre beaucoup de leur synchronisme économique depuis 1990.

Outre les marchés extérieurs, le marché intérieur canadien fournira bien sûr de l'eau au moulin à mesure que la tendance à la baisse des taux d'intérêt se fera sentir. «Généralement, il y a un délai de six mois entre un mouvement à la baisse des taux d'intérêt et la stimulation de l'économie, révèle à nouveau l'économiste Marchon. Cette fois, cela prendra probablement plus d'un an, mais l'économie finira par en bénéficier.»

Lloyd C. Atkinson de la Banque de Montréal s'avère le plus optimiste quant à l'évolution des taux d'intérêt. «En 1993, le taux préférentiel reprendra sa courbe descendante et sera replié à 6,25% au quatrième trimestre», affirme-t-il. Au moment de mettre sous presse, le taux de base des banques s'élevait à 7,25%.

Le vice-président à la direction et économiste en chef de la Banque de Montréal se fait aussi l'avocat du diable et n'hésite pas à souligner les risques entourant la réalisation de ses prévisions économiques. «Bien que difficiles à mesurer, les perspectives de reprise en 1993 subiront l'influence négative des perceptions mouvantes du marché au sujet du risque politique découlant de la défaite de l'accord de Charlottetown. Si le marché estime que les risques politiques au Canada sont désormais plus marqués, ce risque supplémentaire se traduira par une hausse des taux d'intérêt pratiqués sur les obligations à long terme des gouvernements. Il pourrait également avoir un effet négatif sur l'investissement privé d'origine intérieure ou étrangère.»

## Un petit air de déjà-vu

Larry Welsh

(PC)-Les économistes y croient: 1993 sera l'année au cours de laquelle l'économie émergera enfin du marasme.

Les professionnels de l'économie prédisent en effet une reprise vigoureuse pour la nouvelle année. Une reprise qui mettra fin à la plus longue récession que le Canada ait connue depuis la Grande Dépression.

Malgré tout, ces prédictions ont un petit quelque chose de déjà-vu: plusieurs économistes en ont émis de semblables en 1992... et ils se sont trompés.

«Vous n'avez qu'à remettre les communiqués émis en 1992 dans l'imprimante, presser le bouton «Copie»... et vous rentrerez de bonne heure chez vous!», indique Lloyd Atkinson, économiste en chef à la Banque de Montréal.

Cette fois-ci, quelques signes économiques semblent tout de même un peu plus favorables:

— la valeur du dollar canadien est passablement moins élevée: elle est passée à 78 cents US, alors qu'elle avait atteint les 87 cents US en décembre 1991;

— l'inflation se situe à moins de 2%, par rapport à 3,8% il y a un an; — l'économie américaine — qui constitue peut-être le facteur le plus important pour l'économie canadienne — est passée à un taux de croissance annuel de 3,9% au cours du mois de juillet, août et septembre. Or, plus de 80% des exportations canadiennes se font en direction des États-Unis — d'où le lien entre les deux économies;

— les exportations canadiennes vers les États-Unis ont augmenté de plus de 10% au cours des neuf premiers mois de 1992.

En fait, même si l'économie canadienne n'a pas vraiment connu de croissance en 1992, les choses auraient été pires si l'exportation n'avait pas été ce qu'elle a été.

Malgré tous ces signes positifs, une inquiétude demeure: que vait-il advenir des taux d'intérêt?

«Il faudra se livrer à des manœuvres extrêmement délicates pour continuer à faire baisser les taux d'intérêt tout en empêchant le dollar de tomber du lit», croit George Vasic, économiste en chef pour la firme de recherche McGraw Hill-DRI Canada.

Après être tombé à moins de 5% en septembre, le taux d'escompte de la Banque du Canada est remonté à près de 9% en novembre, entraînant dans son sillon les taux hypothécaires et le taux préférentiel des principales institutions bancaires.

Mais la plupart des économistes croient que les taux d'intérêt vont baisser à nouveau en 1993, si le dollar reste stable.

Une élection fédérale pourrait toutefois entraîner une certaine incertitude politique, laquelle provoquerait le maintien de taux d'intérêt élevés. Or, il est fort probable que le premier ministre Brian Mulroney déclenche une élection avant la fin de 1993.

Ce qui entraînerait donc un nouveau retard dans la reprise écono-

mique...

D'ailleurs, en 1992, le débat constitutionnel et le référendum ont déjà eu un effet dramatique sur l'économie du pays.

Autre facteur expliquant que la récession s'éternise: le déficit fédéral. Il devrait atteindre 34,4 milliards \$ pour 1992. Soit 6,9 milliards \$ de plus que ce qui avait été prévu dans le budget du mois de février.

En ce qui concerne le chômage, on estime que 1 645 000 Canadiens sont actuellement à la recherche d'un emploi.

Le taux de chômage national a en effet atteint 11,8% en novembre, soit son niveau le plus élevé depuis le mois de juillet 1983.

Selon M. Vasic, la croissance économique canadienne devrait atteindre 3% en 1993. Si cette prédiction se réalise, on assisterait à la plus importante croissance des quatre dernières années.

Mais, poursuit-il, ce ne serait pas suffisant pour générer une augmentation importante du nombre d'emplois.

## GPA multiplie les annulations de commandes d'avions

Gérard Bérubé et Reuter

GPA GROUP, numéro un mondial de leasing d'avions, n'est pas au bout de ses peines. Le placement irlandais d'Air Canada tente de convaincre ses créanciers de la viabilité d'un plan de restructuration qui implique une diminution dramatique de ses commandes d'appareils.

Dernier événement en liste, GPA souhaite annuler, pour éventuellement les replacer, des commandes d'avions totalisant 3,1 milliards \$ s'étalant jusqu'à la fin des années 1990. L'information a été confirmée par un porte-parole de l'entreprise qui, reconnaissant un document adressé le 11 décembre à la Securities and Exchange Commission des États-Unis, a précisé que 3,1 milliards \$ de commandes d'avions «faisaient l'objet d'annulations», à la suite de la détérioration du marché des transports aériens.

À ce jour, GPA a déjà négocié la réduction du montant de ses commandes jusqu'à l'an 2000 à environ 5,0 milliards \$, contre un total initial de 12 milliards. Les nouvelles annulations projetées ramèneraient à quelque 2 milliards \$ le montant des commandes restant en carnets. À son apogée, l'entreprise irlandaise pilotait un parc de 400 appareils, pour une valeur de 21 milliards \$.

Dans le document adressé à la SEC, GPA observe que la réduc-

tion de ses commandes en carnets «pourrait affecter les résultats de son exercice 1993» ainsi que ceux des années suivantes.

Les nouvelles annulations de commandes ont été rendues possibles par un accord conclu, au cours de l'année, entre GPA et ses fournisseurs. L'accord lui permet de ne confirmer ses commandes que deux ans avant la livraison des appareils, contre huit ans prévus auparavant. La société a en effet demandé aux constructeurs d'avions, comme à ses banquiers d'ailleurs, de l'aider à faire face aux problèmes de financement qu'elle rencontre.

L'annulation des commandes traduit une réaction en chaîne provoquée par les difficultés financières affichées par les transporteurs, qui multiplient à leur tour les annulations et reports. Les plus grands transporteurs américains, les American, United et Delta, ont dû retarder ou reporter l'achat d'appareils. En décembre dernier, Northwest ajoutait sur le tas en annulant une commande de 74 appareils, pour une valeur de 3,5 milliards \$, passée auprès d'Airbus, et en demandant à Boeing de reporter la livraison sur plus de 2,7 milliards \$ d'avions. Tous les efforts de rationalisation entrepris devraient permettre aux transporteurs américains de retrouver, l'an prochain, l'équilibre entre le taux d'augmentation de leur capacité et le taux de croissance de la demande.

À elles seules, les neuf compa-

gnies aériennes américaines travaillent à éponger une perte de 1,2 milliard \$ au premier semestre, et de 7,5 milliards \$ depuis 1990. Chiffre plus sombre encore, l'ensemble des compagnies aériennes devrait, à la fin de 1992, afficher une perte consolidée de 10 milliards \$ accumulée au cours des trois dernières années. L'industrie mondiale souffre d'une capacité excédentaire, et l'équilibre entre l'offre et la demande n'est pas attendue avant 1996.

Au bas de l'échelle les fabricants, Boeing, McDonnell Douglas et Airbus, ne peuvent faire autrement que de mettre en branle un programme de réduction de leur production, pouvant toucher le tiers de leurs capacités.

Le déséquilibre persistant dans l'industrie du transport aérien force donc GPA à tenter une restructuration de sa dette, évaluée à 2,7 milliards \$. En situation précaire depuis qu'un projet d'émission de 700 millions \$ eut échoué, en juin dernier, GPA a demandé à ses banquiers une modification des modalités de ses emprunts et un moratoire pour deux ans sur le remboursement de 900 millions \$ du principal de sa dette.

L'entreprise tente également de convaincre ses actionnaires d'injecter 350 millions dans sa relance. Air Canada, dont la participation dans GPA est passée de 24 à 9% au cours des dernières années, est appelée à y injecter quelque 32 millions \$.

d'après Canadian Press

LA SANTÉ financière de Trizec, un des joyaux immobiliers de l'empire Hees-Edper, divise la communauté financière.

Walter Schroeder, président de Dominion Bond Rating Service a confirmé la cote simple A de Trizec, la plus élevée dans l'industrie immobilière. Schroeder croit que la compagnie dispose de suffisamment de fonds pour couvrir le remboursement de quelque 250 millions \$ de dettes arrivant à échéance au cours de l'exercice financier prenant fin le 31 octobre prochain.

«Ils ont fait suffisamment de manœuvres pour s'assurer de la disponibilité des fonds nécessaires et pour passer au travers de 1993», a-t-il déclaré.

Mais la communauté financière, composée d'analystes spécialisés, d'actionnaires, de détenteurs de débentures et de spéculateurs, est convaincue que Trizec ne pourra dénicher les fonds nécessaires au paiement de l'intérêt sur sa dette, et qu'elle va manquer de fonds pour couvrir le montant des débentures, actions privilégiées et hypothèques arrivant à échéance.

Les marchés financiers semblent partager cette croyance. Les dettes de Trizec s'échangent à un taux de rendement s'apparentant à celui des obligations de pacotille, avec des taux variant entre 15,3 et 16,6%.

Il y a quelques semaines, l'ac-

tion de Trizec a chuté sous les 2\$ pour la première fois depuis 1979. En 1989, l'action s'échangeait à 28\$.

Malgré le taux de vacance moyen de 10% affiché par ses propriétés, Trizec ne génère pas suffisamment de fonds pour couvrir ses factures d'intérêts mensuelles. N'eût été du prélèvement de 275 millions \$ sur les marchés boursiers au printemps dernier, et du produit net de 140 millions \$ reçu de la vente d'un centre d'achat au Maryland, Trizec souffrirait d'un manque de capitaux.

Le vice-président, Finances de Trizec, Henry Roy, a reconnu récemment que le ratio fonds auto-générés/intérêt a été abaissé à environ 1 pour 1. Mais, a-t-il insisté, ce resserrement ne menace en rien la capacité de Trizec de payer ses factures, compte tenu du fait que le développeur immobilier maintient l'équivalent de 450 millions \$ en crédits non utilisés. Il a écarté la possibilité que Trizec se retrouve avec, sur les bras, une crise de liquidités.

### Colosse de l'immobilier

Au fil des ans, Trizec est devenu un colosse dans l'immobilier avec plus de 313 propriétés commerciales couvrant 113 millions de pieds carrés, pour une valeur aux livres de 12 milliards \$. Toutefois, le gros de la croissance de Trizec a été alimenté par une série d'acquisitions d'entreprises exploitantes, dont Bramalea.

Au cours des 18 derniers mois, elle a injecté près de 400 millions \$ dans Bramalea, gonflant son investissement total à 800 millions \$. Le 17 décembre dernier, Trizec a effacé de ses livres 700 millions \$ de son placement dans Bramalea ce qui, ajouté à la réévaluation à la baisse de 420 millions \$ de son propre portefeuille de propriétés, a forcé l'entreprise à afficher une perte de 544,1 millions \$.

En 1989, Trizec et Bramalea ont versé conjointement 300 millions \$ pour l'acquisition d'une bande de terrain et d'un édifice vacant situés aux pieds de Bay Street. Aujourd'hui, cette propriété n'a subi aucun changement et la valeur n'atteint plus qu'une fraction du prix versé à l'achat. Mais la dette contractée arrive à échéance.

Au total, une valeur de 167,2 millions \$ d'hypothèques et de débentures de premier rang viendront à échéance avant le 31 octobre.

L'année suivante, ce sont plus de 460 millions \$ qui devront être remboursés, ou refinancés. S'ajoutent des prêts bancaires d'environ 85 millions \$ et le rachat, pour 149 millions \$, d'actions privilégiées.

«Il faut toutefois placer les choses dans leur perspective, a ajouté Henry Roy. Notre endettement atteint 5 milliards \$. Les 250 millions \$ arrivant à échéance au cours de l'exercice 1993 ne représentent qu'une faible proportion de cette enveloppe.»

## ECONOMIE

## Informatique

## Les modems télécopieurs de plus en plus populaires

André Salwyn

collaboration spéciale

ON PEUT désormais acheter un modem télécopieur pour moins de 100\$ et c'est peut-être la raison pour laquelle ils sont de plus en plus en demande, car leur utilité ne fait plus aucun doute.

Disons tout de suite qu'un modem télécopieur se présente sous la forme d'une petite boîte qui se branche sur un ordinateur ou d'une carte qui peut facilement se fixer sur la carte principale à l'intérieur de l'appareil. Ce qui rend ce petit outil si intéressant c'est qu'à la condition qu'on ait bien sûr un ordinateur, il est capable non seulement d'envoyer mais de recevoir des télécopies tout aussi bien qu'un télécopieur ordinaire... et tout cela par le biais d'une simple ligne téléphonique.

En fait, le modem télécopieur est même plus avantageux puisqu'il n'exige pas qu'on imprime une copie de ce que l'on veut envoyer... il transmet directement là où les pages que l'on vient de taper ou de dessiner sur son ordinateur à un autre ordinateur qui peut se trouver à des milliers de kilomètres de là.

Autre chose très intéressante: si le destinataire désire imprimer ce qu'il vient de recevoir et qu'il dispose d'une imprimante laser, la qualité de la télécopie qu'il imprime est de loin supérieure à une télécopie ordinaire. Et ceci à un tel point qu'au premier coup d'oeil, on a du mal à différencier l'original de la copie — surtout si celle-ci a été nettoyée.

Certains logiciels sur le marché offrent en effet cette possibilité de nettoyage qui consiste à épurer une page télécopiée de tous les parasites qui, en cours de transmission, se sont matérialisés en minuscules points noirs superflus. La question qui vient à l'esprit, évidemment, c'est la question de vitesse. Combien de temps faut-il pour envoyer une page, à fortiori une dizaine de pages?

La encore, on ne peut être que surpris. Un modem télécopieur ordinaire qui transmet à une vitesse de 9600 bauds/seconde prend une minute ou moins pour transmettre une page complète.

(Un baud est une unité de vitesse

représentant le nombre de bits par seconde qui sortent d'un ordinateur et c'est au Français Émile Baudot, inventeur du télégraphe imprimeur, qu'on la doit. Comme il faut au plus 10 bits pour représenter un caractère, il est facile de calculer qu'une vitesse de 9600 bauds/seconde équivaut à un maximum de 960 caractères/seconde. Mais beaucoup de temps est perdu lors de la décomposition et reconstitution des données ce qui explique les 30 à 60 secondes qu'il faut pour transmettre une page par modem télécopieur).

Mais il existe déjà sur le marché des modems télécopieurs qui fonctionnent à 14 400 bauds/seconde mais ils coûtent entre 350 \$ et 1000 \$.

En plus des logiciels bon marché qui accompagnent la plupart des modems télécopieurs, on trouve aussi sur le marché des logiciels assez sophistiqués et d'un prix abordable qui facilitent grandement tout envoi de télécopie. Les deux les plus en vogue en ce moment sont Winfax Pro 3 et UltraFAX.

Ces deux logiciels offrent, entre autres, une fonction OCR (Reconnaissance Optique d'un Caractère) qui permet — en théorie — à l'ordinateur de reconnaître les mots écrits permettant ainsi de reformater les textes envoyés sous mode graphique en textes réels et accessibles à toute correction possible. Malheureusement cette nouvelle technique n'est pas encore au point et les erreurs enregistrées lors d'études récentes ne permettent pas que l'on s'y fie. Par contre, pour tous ceux qui veulent profiter des tarifs téléphoniques réduits la nuit, ces deux logiciels offrent le moyen de programmer l'heure d'envoi de documents divers. Par exemple: trois pages au client X à 23 h 15, cinq pages au client Y à 00 h 20, et deux pages au client Z à 02 h 00. Le matin, on peut trouver sur son écran la confirmation que les envois ont bien été faits et qu'ils ont bien été reçus.

Autre grand avantage de ces logiciels qui fonctionnent en milieu Windows, c'est que l'on peut très bien recevoir une télécopie pendant qu'on continue de se servir de son ordinateur. Un simple petit écran apparaît simplement sur celui que vous utilisez pour vous faire part de l'arrivée d'une télécopie.

nements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

En vertu de l'entente annoncée mardi, American prendra le contrôle de 33% du capital-actions de Canadien, mais une participation votante de 25%.

L'entente repose sur le retrait de Canadien d'un contrat de services avec le système Gemini, qu'elle partage avec Air Canada, services que Canadien confierait en sous-traitance à American.

Gemini et Air Canada s'opposent à ce retrait et entendent forcer Canadien à respecter ses obligations contractuelles. Une audience devant le tribunal fédéral de la concurrence est prévue le 1er février.

Les autorités de Gemini ont affirmé que la compagnie devrait fermer ses portes et que 800 emplois seraient perdus sans les 30 millions \$ annuels qu'elle reçoit de Canadien.

La porte-parole de Canadien, Mme Linda Thomas, soutient en revanche que Gemini ne tire que 2 millions \$ de bénéfices des services que le transporteur veut abandonner. Canadien ne se retirerait pas du système de réservations informatisé, a-t-elle ajouté.

M. Anderson est persuadé que les deux parties parviendront à s'entendre d'une façon ou de l'autre. Peut-être Canadien pourrait-elle payer une sorte d'amende à Gemini, a-t-il supputé.

Le mois dernier, Canadien a annoncé qu'elle interrompait ses paiements à ses principaux créanciers, dans le cadre de son plan de restructuration.

## EN BREF

## Une nouvelle banque canadienne

FINANCIÈRE Manuvie, filiale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, a annoncé hier l'ouverture officielle des nouvelles activités bancaires de l'institution sous le nom de «Banque Manuvie du Canada».

Par la conversion de trois de ses sociétés de fiducie existantes soit Huronia Trust, Cabot Trust et Regional Trust en Banque Manuvie du Canada, la Financière Manuvie devient la première compagnie canadienne d'assurance-vie à ouvrir une banque de l'annexe II sous réglementation fédérale en vertu de la nouvelle réforme de la loi sur les institutions financières.

La Banque Manuvie du Canada possède 14 succursales situées dans l'agglomération torontoise et dans le centre de l'Ontario offrant des services personnalisés à leurs clients.

## Hausse de l'indice précurseur américain

WASHINGTON, Reuter - L'indice précurseur, un baromètre de l'état de santé de l'économie américaine, a progressé de 0,8% en novembre après avoir enregistré une hausse de 0,5% en octobre et une baisse de 0,1% en septembre, a annoncé mercredi le département du Commerce.

Le département avait, dans une première estimation, fait état d'une hausse de 0,4% en octobre.

La hausse de novembre est la plus importante depuis celle de 1,1% enregistrée en janvier dernier et dépasse les prévisions des économistes de Wall Street qui tablaient, en moyenne, sur une progression de 0,7%.

## Publicité / Communications

## La reconversion de Sylvie Fréchette

Patrick Pierra

collaboration spéciale

QUI DONC pouvait bien l'appeler, un dimanche matin à neuf heures? Vice-président exécutif de National, le plus grand cabinet de relations publiques au Québec, Daniel Lamarre est, certes, un homme très occupé. Mais la sonnerie de son téléphone cellulaire, ce matin de l'été dernier, l'a néanmoins surpris. «Bonjour, c'est Sylvie Fréchette!»

L'appel venait de Barcelone. Quelques jours plus tôt, la nageuse québécoise avait défrayé bien involontairement les manchettes: l'erreur d'un juge des Jeux Olympiques lui avait coûté la médaille d'or. Tout le Québec s'était d'abord désolé de cette mésaventure, avant de s'émerveiller devant le sang-froid, le courage, le panache avec lesquelles Sylvie Fréchette avait affronté l'adversité.

Quelques semaines après le suicide de son compagnon, la nageuse avait trouvé la force de se donner à fond à la compétition. Voilà que, dépossédée du titre qu'elle méritait, elle acceptait le sort avec cette sage mansuétude qui distingue les grandes âmes. Il n'en fallait pas plus pour faire d'elle un véritable héros.

Mais là-bas, à Barcelone, Sylvie Fréchette n'avait pas conscience du coup de foudre qu'elle venait de susciter au Québec. Et elle s'inquiétait, légitimement, pour son avenir.

Ce n'était pas la première fois. Un an et demi plus tôt, elle était entrée dans le bureau de Daniel Lamarre. Encore peu connue (les championnats du monde de nage synchronisée, en Allemagne, ne devaient populariser son nom que six mois plus tard), elle cherchait un commanditaire pour poursuivre son entraînement.

Daniel Lamarre lui avait répondu poliment, sans plus. «Nous ne sommes pas des agents, expliquait-il. Je lui ai dit que je verrais si un de nos clients pouvait être intéressé.»

Par un heureux hasard, trois jours plus tard, Daniel Lamarre rencontrait le président de la compagnie Brita, qui fabrique des appareils de filtrage de l'eau courante. «Brita cherchait une façon de se faire connaître rapidement au Québec, raconte Daniel Lamarre. J'ai tout de suite pensé à Sylvie.»

Séduits par la forte personnalité de la nageuse et par son bilinguisme, les dirigeants de Brita lui ont proposé de devenir porte-parole de leur produit. «Le montant du contrat n'était pas mirobolant, mais il permettait à Sylvie Fréchette de s'entraîner pour les JO», explique Daniel Lamarre.

À Barcelone, Sylvie Fréchette est devenue une star. Les propositions commerciales se sont vite multipliées, et la nageuse a cherché conseil auprès de celui qui l'avait déjà aidée.

«Au téléphone, ce matin là, j'ai senti qu'elle ne se rendait pas compte, se souvient Daniel Lamarre. Je lui ai dit: prépare toi. Ici, ton aventure est un très gros événement. Très, très gros.» Du même



Sylvie Fréchette est employée par le service du marketing de la Banque Nationale.

coup, Daniel Lamarre acceptait de devenir l'agent officieux, à titre gracieux, de Sylvie Fréchette.

«Le lendemain, j'ai parlé à la Banque nationale, dit Daniel Lamarre, je cherchais plus qu'un simple contrat publicitaire. Il fallait trouver une entreprise qui s'engage vraiment pour préparer l'avenir de Sylvie, une fois qu'elle aurait quitté la compétition.» Car la nageuse avait pris sa décision: elle voulait commencer une autre carrière.

«Le président de la Banque nationale, André Bérard, m'a dit oui presque immédiatement, continue Daniel Lamarre. La vice-présidente Marketing de la banque, Nicole Rondou, a convenu de ne pas annoncer l'entente dès le retour de Sylvie.»

Un retour triomphal, lors duquel la nageuse a pu constater l'extraordinaire engouement qu'elle avait suscité. «Les gens s'attroupaient, voulaient la voir, la toucher, lui parler, dit Daniel Lamarre. J'ai vu des gens ouvrir spontanément leur porte-feuille

pour lui offrir de l'argent, pour l'aider.»

Encore aujourd'hui, «l'effet Fréchette» semble à peine retombé. «Sa popularité est toujours très forte, dit Daniel Lamarre. Parce qu'elle a affronté des événements difficiles, elle incarne des valeurs chères aux Québécois.»

Sylvie Fréchette a donc entamé sa seconde carrière. Ambassadrice pour la Banque nationale, elle parcourt le Québec pour rencontrer les employés, les gens d'affaires et les médias. En même temps, elle s'intègre au service du marketing de la banque, pour acquérir une nouvelle compétence professionnelle.

«C'est un plaisir de travailler avec un athlète, dit Daniel Lamarre. Personne ne prépare une intervention plus sérieusement qu'elle: elle s'entraîne, comme pour une performance sportive. Comparé à celles de la vie d'athlète, les exigences professionnelles ne lui font pas peur!»

L'entente avec la banque est assez souple pour laisser d'autres ac-

tivités à l'ancienne athlète. «On étudie avec attention plusieurs offres d'emploi à la radio et à la télévision, assure Daniel Lamarre. On envisage aussi la publication d'un livre autobiographique.»

Le Cabinet de relations publiques National continue à surveiller les intérêts de Sylvie Fréchette. L'entreprise n'est pas rémunérée directement pour ce travail.

Pas plus qu'elle ne l'est, d'ailleurs, pour gérer les relations publiques et les commandites d'une autre étoile du sport: Manon Rhéaume. La jeune hockeyeuse se trouve, elle aussi, sous la «protection» de National depuis 1991.

Mais cette générosité répond à un intérêt bien compris. National pourrait difficilement jouer des deux côtés de la clôture, en représentant à la fois des personnalités commanditées et des entreprises commanditaires. Elle préfère donc faire bénéficier en priorité ses clients de son association avec Sylvie Fréchette et Manon Rhéaume.

## Une année cruciale pour le CN

d'après Canadian Press

LE CANADIEN National prévoit subir une perte de 90 millions \$ cette année dans son secteur du transport ferroviaire en Amérique du Nord. Dans son discours de fin d'année, le président et chef de la direction du CN, Paul Tellier, a parlé de réductions des emplois afin d'accroître la productivité de la société d'État.

«Les chemins de fer canadiens sont sur le point d'amorcer l'un des plus importants virages de leur histoire», a-t-il lancé. Tellier, en poste au CN depuis le 1er octobre, a précisé que le rythme des coupures de personnel et d'abandons de lignes ferroviaires marginales devra s'accélérer si les chemins de fer canadiens veulent rejoindre le taux d'efficacité affiché par les transporteurs américains.

Mais l'objectif de productivité va demeurer hors de portée, a déclaré Tellier, «sauf si le CN continue à réduire sa principale grande dépense, sa masse salariale, qui atteint près de 2 milliards \$ annuellement». Les deux principaux transporteurs ferro-

vaires au pays sont dans une situation financière difficile, a-t-il pris soin d'ajouter. «Leur situation financière s'est détériorée rapidement au cours des cinq dernières années.»

Pendant ce temps, les revenus découlant du transport de marchandises se sont contractés à un rythme annuel moyen de 5% au cours des six dernières années. «Sans coup de barre radical et sans mesures de redressement immédiates, le point de non retour sera atteint en moins de quelques années.»

Le président du CN a déclaré, un peu plus tôt ce mois-ci, qu'environ 10 000 emplois seront coupés durant les trois à cinq prochaines années, soit le même nombre qu'au cours des cinq dernières.

En 1992, la perte avant impôts du CN atteindra 90 millions \$. Elle vient s'ajouter à celle de 75 millions \$ enregistrée en 1991, et à la perte de 110 millions \$ en 1990. La division chemins de fer procure 95% des revenus du CN, la partie restante étant redevable à la Tour du CN et au portefeuille immobilier de l'entreprise.

## La semaine économique

## Canada

■ Cinquième baisse du taux d'escompte: La Banque du Canada a abaissé, pour une cinquième semaine consécutive, son taux d'escompte, le faisant passer mardi de 7,43 à 7,36%.

■ Plus forte augmentation du PIB québécois en un an: Le PIB québécois a enregistré au troisième trimestre sa plus forte augmentation en un an, avec un accroissement (taux annuel) de 1,1%. Ce gain fait suite à une augmentation de 0,7 et de 0,2% au cours des deux trimestres précédents.

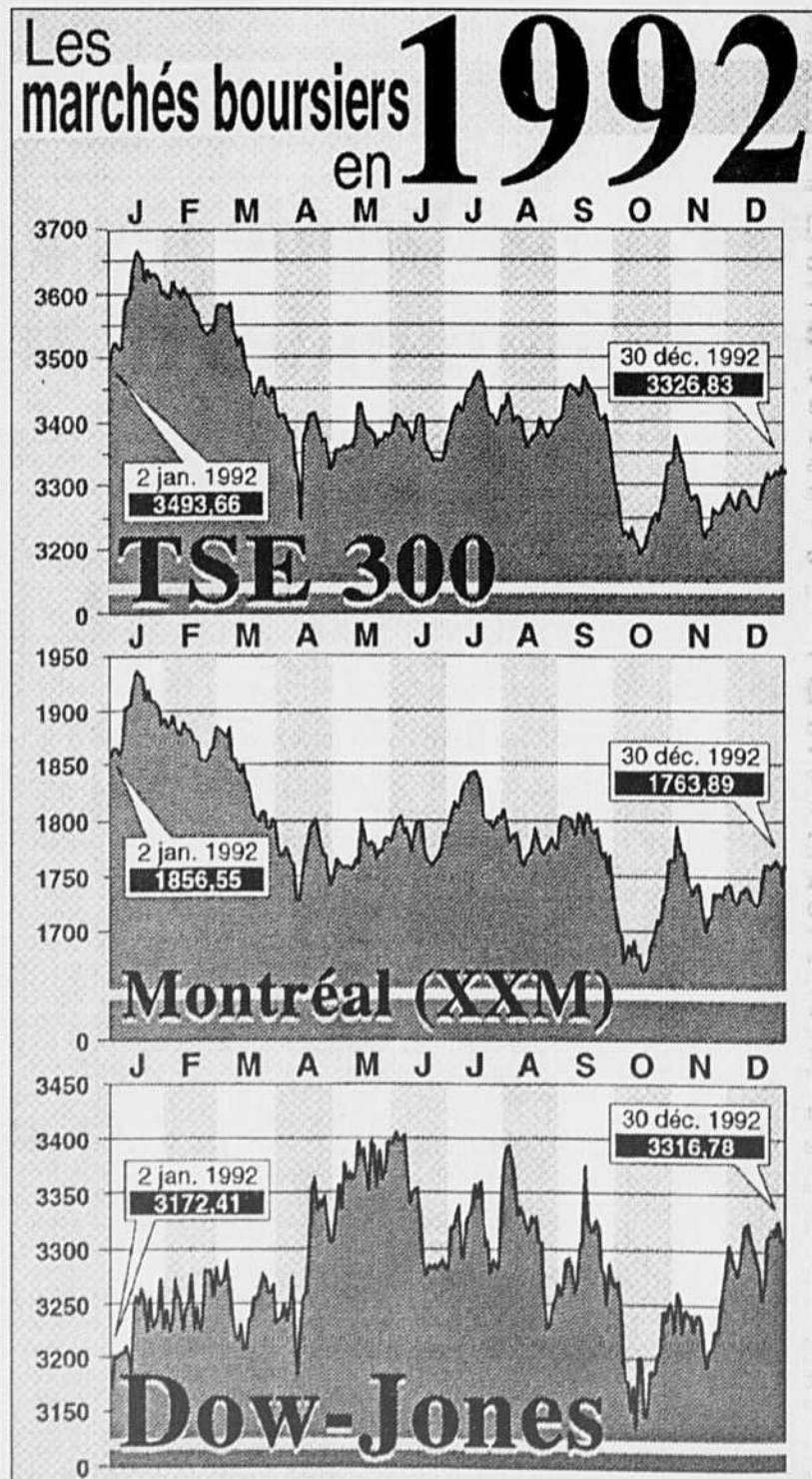
■ Le revenu des Québécois stable: Le revenu personnel disponible des ménages québécois est demeuré stable au cours du troisième trimestre, après avoir progressé de 2,6% au deuxième et s'être replié de 0,1% au premier. Sur l'ensemble

des neuf premiers mois, la progression se chiffre à 1%.

## États-Unis

■ Hausse de l'indice précurseur: L'indice précurseur a progressé de 0,8% en novembre pour enregistrer sa plus forte avance depuis celle de 1,1% signalée en janvier dernier. En octobre, la progression de l'indice précurseur était de 0,5%, et de 0,1% en septembre.

■ Bond de l'indice de confiance: L'indice de confiance des consommateurs a gagné près de 13 points en décembre, pour atteindre 78,3 points contre 65,6 le mois précédent. En deux mois, le regain de confiance s'est chiffré à 24 points, une hausse jugée «impressionnante» qui a poussé l'indice à son plus haut niveau depuis avril 1991.







# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## EN BREF

### Luanda aurait lancé une offensive

LUANDA (Reuter) — L'UNITA a accusé hier le gouvernement angolais d'avoir lancé une vaste offensive contre deux capitales provinciales qu'elle contrôle. Jorge Valentim, porte-parole de l'Unita a déclaré à l'agence de presse portugaise Lusa que les forces gouvernementales, appuyées par l'aviation et l'artillerie lourde, avaient attaqué Caxito et Ndlatando, deux villes aux mains de l'UNITA depuis le mois dernier. Cette offensive n'a pu être confirmée dans les milieux diplomatiques occidentaux ni à Luanda ni à Lisbonne. Mais selon un diplomate, il pourrait s'agir du début de l'opération gouvernementale, attendue de longue date, pour chasser l'UNITA des villes dont elle s'est emparée après la victoire du MPLA aux élections législatives et présidentielles de la fin septembre. «Tout le monde attendait que le gouvernement agisse d'une manière ou d'une autre. De nombreux mouvements ont été signalés», ajoute un diplomate en poste à Lisbonne. Caxito, située à seulement 60 km de Luanda, et Ndlatando, à 200 km au sud-est de la capitale, permettent à l'UNITA de tenir pratiquement en étau la capitale.

### Liberté refusée à Honecker en appel

BERLIN (Reuter) — La Cour suprême de Berlin a exclu en appel la remise en liberté d'Erich Honecker malgré le risque de voir l'ancien numéro un est-allemand mourir d'un cancer du foie, a déclaré hier un porte-parole judiciaire. Le tribunal a rejeté l'appel tout en disant approuver les rapports médicaux montrant que l'ancien dirigeant communiste, âgé de 80 ans, ne survivrait pas à son procès, qui doit durer au moins jusqu'à la fin de l'année 1993. La Cour suprême estime que l'abandon des poursuites contre Erich Honecker incombe au tribunal qui le juge depuis novembre pour la mort de quelque 200 Allemands de l'Est tués par les forces de l'ordre en tentant de franchir le Mur de Berlin. Le tribunal de première instance avait décidé la semaine dernière de maintenir Erich Honecker en prison. Les avocats de la défense ont annoncé qu'ils déposeraient un nouveau recours le 4 janvier devant la Cour suprême. Celle-ci, siégeant lundi dernier, a rejeté un autre appel du prévenu visant à annuler les accusations de détournement de fonds et d'abus de confiance en tant que président de la RDA et chef du Parti communiste.

### L'Irak avait des armes chimiques dès 1986

NEW YORK (Reuter) — L'Irak disposait déjà d'armes chimiques et bactériologiques en 1986, à en croire un document irakien publié hier par le New York Times. Le quotidien américain présente ce document comme étant un ordre militaire daté de 1986 et adressé par un officier basé à Irbil à des unités de sa division. Il leur ordonne d'inventorier leurs stocks de «matériel biologique et chimique» et d'en rendre compte au quartier général. Ce document a été donné au journal et à l'organisation de défense des droits de l'Homme Middle East Watch par un représentant du Parti démocratique kurde, l'un des deux principaux mouvements kurdes irakiens, selon cet article. Interrogés par le journal, des experts de la CIA et de l'Agence de renseignements de la défense (DIA) ont estimé que le document pouvait être authentique. Selon les responsables kurdes cités par le Times, les rebelles kurdes ont confisqué de nombreux documents officiels, dont celui-ci, en mars et en avril 1991 lors de leur insurrection manquée contre le régime de Saddam Hussein. Par ailleurs, selon le New York Times, qui s'appuie sur d'autres documents, plus d'un million de Kurdes ont été déportés de leurs villages lors de la campagne de Bagdad contre les Kurdes dans le nord du pays et les États-Unis étaient au courant de ces agissements depuis 1988.

### Jiang Zemin confirme la purge de l'armée

PEKIN (Reuter) — Le chef du Parti communiste chinois, Jiang Zemin, s'est félicité d'un récent remaniement à la tête de l'armée, selon le Quotidien du Peuple d'hier. Il s'agit de la première confirmation officielle de la purge la plus profonde au sein de l'armée populaire depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1949. «La qualité de l'ensemble des dirigeants a été clairement améliorée», a dit Jiang Zemin mardi. «Cela signifie beaucoup pour la préservation de l'unité et de la cohésion de l'armée, et renforcera le rôle dirigeant du parti auprès des troupes», a-t-il ajouté lors d'une réception en l'honneur de vétérans. A la suite du congrès du Parti communiste en octobre dernier, le général Yang Baibing, l'un des chefs de l'armée chinoise, avait été écarté sans ménagement.

## Bush se rend en Somalie pour fêter le Nouvel An

### Les soldats américains fouillent Mogadiscio avant l'arrivée du président

MOGADISCIO (Reuter) — Les forces américaines ont fouillé hier les véhicules dans les rues de Mogadiscio et renforcé la sécurité autour de l'aéroport à veille de l'arrivée du président George Bush dans la capitale somalienne.

Les militaires américains ont précisé que les armes seraient également interdites jeudi à Kismayu, port du sud du pays. Ils ont par ailleurs pris le contrôle d'un pont stratégique de Mogadiscio qui suscitait la convoitise des factions rivales.

La police militaire a établi des points de contrôle dans la capitale pour vérifier le contenu des véhicules.

Deux mitrailleuses abritées derrière des sacs de sable et un véhicule bloquent l'entrée de l'aéroport, tandis que des marines et des uni-

tés de l'US Air Force occupent le toit du terminal.

«Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour garantir une visite sûre et fructueuse de notre commandant-en-chef», a dit un porte-parole militaire américain.

Les agressions et les tirs restent monnaie courante dans la capitale somalienne. Des inconnus ont ouvert le feu dans la nuit sur deux patrouilles de marines mais sans faire de victimes.

Mais beaucoup de Somaliens sont reconnaissants aux Américains d'être intervenus dans leur pays. Une voiture dotée d'un haut-parleur a circulé hier dans le sud de Mogadiscio en annonçant : «Bienvenue demain au président Bush».

George Bush, qui est attendu dans la matinée, se rendra à la mission diplomatique américaine et

rencontrera les soldats américains à Mogadiscio, Baidoa et Bali Dogle ainsi que des membres d'organisations humanitaires. Il fêtera le Nouvel An sur le navire d'assaut amphibie USS Tripoli, où il passera deux nuits, ayant décidé hier de prolonger sa visite.

Il partira samedi matin pour la station balnéaire russe de Sochi, via Ryad, pour signer avec le président russe Boris Eltsine le traité de désarmement nucléaire START II.

Par ailleurs, les deux principaux chefs de guerre somaliens, Ali Mahdi Mohamed et Mohamed Farah Aidid, ont informé l'ONU qu'ils assisteraient, les 4 et 5 janvier prochains à Addis-Abeba, à une conférence de paix présidée par le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali.

Selon Farouk Maoulou, porte-pa-

role de l'Opération des Nations unies en Somalie (UNOSOM), neuf factions ont annoncé leur participation et les trois autres n'ont pas encore répondu mais devraient également se rendre dans la capitale éthiopienne.

De source diplomatique américaine, on a précisé que George Bush ne rencontrera ni Ali Mahdi Mohamed ni Mohamed Farah Aidid.

Un convoi humanitaire escorté militairement a quitté Mogadiscio mercredi pour le petit port de Merca, à 50 km au Sud. Une petite avant-garde suédoise est arrivée à Mogadiscio et 500 soldats saoudiens sont attendus jeudi pour se joindre.

A Islamabad, les autorités pakistanaises, qui disposent déjà de 600 militaires en Somalie, ont annoncé l'envoi à partir de janvier de 4.000

soldats supplémentaires à la suite d'une requête de George Bush. Les 880 premiers hommes seront acheminés par la marine et l'armée de l'air pakistanaises.

Par ailleurs, la Corée du Sud a promis hier une aide financière aux troupes de l'ONU escortant les convois humanitaires en Somalie.

Le ministère des Affaires étrangères, sans préciser le montant de cette aide, a ajouté que son pays pourrait envoyer une équipe médicale militaire l'année prochaine.

«Le gouvernement ne compte pas envoyer des unités de combat en Somalie. Mais nous envisagerons l'envoi d'une équipe médicale lorsque les opérations de maintien de la paix commenceront», a dit un porte-parole.

## Nervosité à Belgrade où Panic refuse de démissionner

BELGRADE (AFP) — Le premier ministre fédéral Milan Panic, mis en minorité mardi par le parlement fédéral, a refusé hier de se démettre tandis que les menaces d'intervention internationale continuaient de susciter un durcissement des milieux politiques et militaires serbes à Belgrade.

Au cours d'une conférence de presse à Belgrade, M. Panic a déclaré qu'il ne démissionnerait pas et a qualifié d'anti-constitutionnelle la décision du Parlement yougoslave de désigner un premier ministre par intérim après l'adoption d'une motion de censure contre lui, qui avait été déposée par l'extrême-droite nationaliste.

«Conformément à la constitution, mon gouvernement et moi resterons en place jusqu'à ce que le président yougoslave nomme mon successeur», a dit M. Panic.

M. Panic, rival malheureux à la présidentielle serbe du président sortant Slobodan Milosevic, a accusé les autorités serbes d'avoir provoqué par «une politique insensée» les menaces de la communauté internationale d'intervenir en Yougoslavie, selon une stratégie qu'il a également qualifiée d'«insensée».

M. Panic a indiqué avoir reçu le soutien du président yougoslave Dobrica Cosic, mais ce dernier, qui semble menacé par l'offensive de l'extrême-droite nationaliste contre les tenants d'une politique modérée, se garde d'intervenir en sa faveur.

Au contraire même, le président

Cosic semble avoir adhéré au camp des durs. Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, M. Cosic avait affirmé que les forces musulmanes avaient lancé mardi une offensive générale à Sarajevo et dans l'est de la Bosnie et averti que si l'ONU ne réagissait pas, Belgrade «ne pourrait endosser aucune responsabilité pour les conséquences qui allaient s'ensuivre».

Lui faisant écho, le chef de l'état-major des forces armées yougoslaves, le général Zivota Panic, cité par l'agence yougoslave Tanjug, a affirmé: «Il est sûr que nous ne permettrons pas que le peuple serbe en Bosnie et dans la Krajina soit exposé au génocide et à l'anéantissement». Soulignant que «le danger d'intervention étrangère avait objectivement augmenté ces derniers temps», le général Panic a ajouté: «nous devons dire au monde qu'il s'agit d'un nouveau génocide (et que) nous n'allons pas ni ne pouvons pas l'accepter».

Le général Panic a averti que les menaces de recours à la force «pour régler militairement les problèmes des Balkans ne ferait qu'étendre les conflits au lieu de les calmer».

Arrivé hier à Belgrade, Lord David Owen, co-président de la Conférence sur la Yougoslavie a rencontré le président serbe Slobodan Milosevic, qui l'a assuré, selon Tanjug, de la volonté de la Serbie de «contribuer pleinement aux efforts déployés en faveur d'une paix durable

et juste».

Les médias serbes continuaient hier de faire état d'une offensive musulmane contre les positions serbes à Sarajevo et dans l'est de la Bosnie.

Mais selon un correspondant de l'AFP sur place, les armes sont restées relativement silencieuses mercredi matin à Sarajevo, succédant aux échanges nourris de tirs de mitrailleuses pendant toute la soirée de mardi et durant la nuit d'hier.

A Genève, le porte-parole de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie Fred Eckhard a déclaré qu'il n'y a pas «d'activité militaire inhabituelle» à Sarajevo, contestant des informations selon lesquelles une offensive musulmane pour briser le siège de la ville aurait commencé.

Il avait auparavant contacté par téléphone le chef de la FORPRONU en Yougoslavie, le général indien Satish Nambiar, qui lui avait indiqué que la situation était plutôt calme actuellement.

Un mouvement de troupes inhabituel a bien été observé lundi sur le mont Igman, contrôlé par les forces musulmanes, a ajouté M. Eckhard, qui a indiqué que le président bosniaque Alija Izetbegovic avait donné des assurances que les musulmans bosniaques n'entreprendraient aucune action militaire dans l'immédiat afin de ne pas mettre en danger les négociations multilatérales qui commencent samedi à Genève.



Le président de l'OLP, Yasser Arafat, a rencontré hier à Genève, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

## Dumas propose de remettre les Palestiniens aux Casques bleus

JÉRUSALEM (Reuter) — Israël a proposé hier qu'un pays tiers accueille les Palestiniens expulsés il y douze jours vers le Sud Liban, mais ceux-ci ont immédiatement exclu cette hypothèse. Comme Yasser Arafat, ils ne veulent rien d'autre que leur rapatriement.

La France a proposé pour sa part que les Casques bleus présents sur place les prennent provisoirement en charge. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a promis d'étudier sérieusement cette idée que lui a soumise à Genève le chef de la diplomatie française, Roland Dumas.

«Si un pays leur donnait la possibilité de rester pendant un certain temps, jusqu'au terme de leur bannissement, je pense que cela contribuerait à résoudre le problème», a déclaré Yitzhak Rabin, après avoir reçu de nouveau hier l'émisnaire de l'ONU James Jonah, retour d'une visite infructueuse à Beyrouth. Ce dernier a observé le plus grand tumulte.

«Je crois que c'est le seul moyen» de trouver une solution pour les Palestiniens, bloqués dans un no man's land glacial entre les lignes libanaises et israéliennes dans le Sud-Liban, a estimé le premier ministre israélien.

«Nous avons refusé d'entrer au Liban, bien que ce soit notre seconde patrie, alors comment pourrions-nous aller dans un autre pays, européen ou non?» a rétorqué le Dr Abdelaziz al Rantisi, leader des 415 intégristes expulsés des territoires occupés.

Le premier ministre israélien a également affirmé que Bassem as-Sayouri, un Palestinien de 16 ans qui fait partie d'un groupe de 10 personnes expulsées par erreur, pouvait rentrer en se présentant à un poste de contrôle israélien. Mais Sayouri a répondu en affirmant qu'il ne partirait pas sans les neuf

autres.

Yitzhak Rabin avait envisagé mardi que les Palestiniens reviennent chez eux si les violences cessent complètement dans les territoires occupés durant les négociations de paix. Yasser Arafat lui a répliqué hier que celles-ci ne reprendraient que si les Palestiniens expulsés pouvaient regagner leurs foyers dans les territoires occupés.

Le président de l'OLP, qui a rencontré à Genève Boutros Boutros-Ghali, lui a demandé de tout faire pour que soit appliquée la résolution du Conseil de sécurité ordonnant à Israël de reprendre les intégristes bloqués au Sud-Liban.

Le chef de la diplomatie française lui a suggéré pour sa part que la Finul, créée en 1978 pour superviser le retrait israélien du Liban, prenne en charge provisoirement les déportés dont Israël et le Liban se rejettent mutuellement la responsabilité.

«Cette idée, je l'ai soumise à M. Boutros-Ghali. Elle a le mérite de l'intéresser et il m'a promis de la faire étudier», a déclaré à la presse Roland Dumas, qui qualifie la situation actuelle d'«imbroglio».

Yasser Arafat a pour sa part attiré l'attention sur les «conditions inhumaines» et «insupportables» dans laquelle les expulsés vivent «dans un non man's land glacial du Sud-Liban sans nourriture, médicaments ni vêtements appropriés».

«Ce transfert de population est un crime de guerre commis par le gouvernement Rabin contre notre peuple, contre notre direction», a-t-il estimé après sa rencontre avec le secrétaire général de l'ONU.

«Aux termes de la IVe Convention de Genève, cela constitue une forme de purification ethnique, un crime de guerre», a dit le dirigeant palestinien, qui a aussi rencontré Roland Dumas.

## Bush justifie sa grâce

WASHINGTON (Reuter) — Le président George Bush a réfuté mercredi les accusations selon lesquelles la grâce accordée la semaine dernière à l'ancien secrétaire à la Défense Caspar Weinberger et à cinq fonctionnaires donnait l'impression que les responsables du gouvernement américain étaient au-dessus de la loi.

«Non, cela ne devrait absolument pas donner cette impression», a déclaré George Bush, réagissant pour

la première fois à la controverse soulevée par le «pardon présidentiel» du 24 décembre.

Lors d'une conférence de presse accordée avant son départ pour la Somalie, le président Bush a dit avoir lu des «commentaires stupides disant le contraire». Il a également dénoncé des articles parus dans la presse, qu'il a qualifié de «frivoles».

Le procès de Caspar Weinberger, qui était accusé d'avoir menti au Congrès, devait s'ouvrir le 5 janvier.

## ÉDITORIAL

## Éloge du refus

LA RÉCESSION contamine tout sur son passage. Les rituels de l'An nouveau ont tendance à se confondre avec la Cérémonie des Cendres. Le climat est douloureux, grincheux, donc coupable eu égard à Sarajevo, Mogadiscio et tant d'autres lieux sans nom où le drame tourmente et tue. Chacun se sent vaguement participant à la médiocrité des temps, et par là incité au moins à la dénoncer. La chape est lourde et il sera impossible de la porter sans s'arrêter aussi aux signes d'espoir, discrètes et multiples petites révolutions encore capables de nous tirer vers le haut.

Contre les brutes et leurs exactions toujours recommencées, le premier ressort est la capacité d'indignation. L'opinion ne l'a pas perdue, quoi qu'on craigne en voyant se répéter, en Europe notamment, des violences et des atrocités qui ravivent les pires souvenirs du milieu du siècle. On meurt encore sous les coups fascistes, dans des banlieues allemandes ou en Croatie, mais l'indifférence et l'aveuglement ne permettront pas, cette fois, que la communauté internationale baisse les bras.

Ce sont de justes colères collectives qui multiplient les forces de paix dans des lieux autrefois abandonnés à leurs turberies intestines, qui nourrissent la Somalie, qui lancent un débat, hier tabou, sur le devoir d'ingérence humanitaire, et qui donnent pour la première fois son plein sens à l'Organisation des Nations Unies. Il faut certes refuser de se satisfaire, hurler pour le Soudan oublié, pour le peuple haïtien terrorisé et contre les dictatures sud-américaines juste assez molles pour trouver encore tous les complices. Mais la protestation, celle qui a appris à dépasser les rituels abstraits et qui cible aujourd'hui le possible, obtient plus de résultats que jamais.

Sursauts de résistance, qu'on peut déceler aussi dans nos alentours plus proches.

Il faudrait pouvoir citer ici le récent, livre à la fois savant et touchant du sociologue Jacques T. Godbout (*L'Esprit du don*, Boréal), qui enseigne notamment comment se manifeste encore le sens de la gratuité, dans nos sociétés marchandes. Le retour ou la persistance du don, dans des modes d'organisation pourtant fondés sur le calcul, c'est bien plus que le coup de cœur des paniers de Noël. C'est un bénévolat permanent, une entraide sans cesse renouvelée, qui reconstitue, à travers les éclats et les dé-

bris des vies éclatées, des fraternités d'autant plus admirables qu'elles se sont débarrassées du paternalisme des anciennes charités. Grâce à ces gestes individuels, peut-être, nul ne peut aujourd'hui sabrer dans les solidarités institutionnelles - l'aide sociale, l'assurance-chômage, les soins de santé - sans provoquer un écho inquiet, exigeant des comptes et des preuves. La démagogie sur le dos des démunis trouve bien plus rapidement ses limites.

## La résistance émerge à son tour de la récession

La résistance à l'économisme s'organise à partir du même instinct. Il est bon de remarquer le début de déboulonnage que subit le modèle de «l'entrepreneur» entendu au sens de l'irrésistible faiseur d'argent. Que ces chevaliers aient échoué ou réussi, ils n'ont pu soutenir le regard clair que les temps durs posent sur leurs méthodes.

Le rayonnement des gens d'affaires dans la cité tient de plus en plus à leur engagement personnel plutôt qu'à leur performance sonnante. Il est tout minuscule encore, le rapprochement entre les brasseurs de dollars et les milieux d'éducation, et les milieux de culture, et les lieux de solidarité. Mais il surgit ça et là et remplace les modèles si vite usés que nous avions empruntés, par quelque aberration, aux excès d'une ère industrielle que le Québec français avait vécue par procuration. Le cynisme n'est pas mort, loin de là, mais il ne s'étale plus en exigeant les applaudissements, c'est toujours ça de gagné.

Toutes les sociétés occidentales battent actuellement leur coulpe devant le sort qu'elles réservent aux jeunes, dans les écoles et dans la rue. Le Québec, en particulier, dit sa consternation devant un système d'éducation qui fuit de partout. Sauf rares exceptions, on l'abandonne ou on y est malheureux, désolant choix d'aujourd'hui, né des erreurs d'hier. L'année se termine, au surplus, sur la recherche d'expédients ou sur le camouflage, comme on l'a vu à la commission parlementaire sur les collèges, qui a déployé le génie pour réclamer des changements sans dérangements. Mais, là en-

core, le scandale refuse de s'éteindre. Au delà des récriminations devenues habituelles à propos de la qualité de la langue, des carences de la formation générale, de l'éclatement de la formation spécialisée, le souci d'une éducation exigeante s'installe à demeure. Confusément sonne la fin de la récréation pour l'école de la demi-mesure et on imagine mal une prochaine génération de leaders politiques, économiques, intellectuels qui puissent, autant que la présente, se contenter de demi-remèdes. Heureuse est la révolte qui gronde, elle mise sur le bon objet.

Et ce qu'elle pourrait dire aussi, espérons-le, c'est la fin ou au moins l'atténuation de l'esprit de facilité. Est-ce illusion que de commencer à déceler quelque fatigue devant l'industrie du rire? Elle paraît enfin un peu gênée de son cortège de vulgarités et dans ce fouillis qui prenait le Québec pour un vaste réservoir d'écervelés, il se pourrait que grandisse à nouveau la part de la légèreté intelligente. Si cela se produit, c'est que le «marché» est moins passif qu'on le croit dans certaines officines de la culture, notamment dans celles qui manufacturent les spectacles de la violence et qui trouvent aujourd'hui des adversaires capables de n'être pas des censeurs. Le libéralisme permet tout, seuls les nostalgiques s'en plaindront et regretteront des temps qui ne furent meilleurs qu'en apparence. Mais la résignation, tout à coup, n'apparaît plus comme le corollaire obligé du laissez-faire. Dans le monde de la culture, comme dans celui de l'éducation, l'exigence ne se laisse plus aussi facilement intimider.

De loin, les mille refus qui émergent rappellent l'esprit de contestation permanente qui a cru pouvoir changer le monde de l'après-guerre pour aller s'assoupir ensuite dans des bagarres institutionnalisées. Mais les béquilles qu'étaient les grands collectifs et les grandes idéologies ont vécu, les résistances sont moins dictées par les automatismes que par les indignations personnelles, l'expérience, et la conviction qu'on peut provoquer des mutations sans attendre le grand soir. Elle est encore bien difficile à articuler, cette résistance créatrice dont le murmure court dans la cité. Mais elle sort, elle aussi, de la récession et pourrait marquer l'année nouvelle.

LISE BISSONNETTE

## LETTRES AU DEVOIR

## Le mariage homosexuel

MONSIEUR Normand Lamoureux, les arguments utilisés dans votre lettre concernant les droits des personnes homosexuelles, parue dans LE DEVOIR du 23 décembre 1992, sont simplistes, incohérents et totalement débranchés de la réalité.

Quand vous affirmez que «le mariage est essentiellement une communauté profonde de vie et d'amour ordonnée à la génération et à l'éducation des enfants», j'aimerais vous rappeler que plusieurs enfants désirés naissent à l'extérieur du mariage et que de nombreux couples hétérosexuels mariés prennent la décision de ne pas avoir d'enfants. Devrait-on alors annuler leur mariage?

D'après vous, «les actes homosexuels sont contre nature». Comment expliquez-vous alors que Dame Nature est fait en sorte qu'il existe plusieurs cas (documentés) d'homosexualité chez les animaux? Père manquant, trop grande protection de la mère ou déficiences socio-affectives durant l'enfance peut-être? Que proposez-vous à ce 10 à 15% de la population qui est homosexuelle? Des thérapies aux électrochocs ou encore un mariage avec une personne de sexe opposé, suivi d'enfants, de frustrations, d'infidélités et d'un divorce?

Vous prétendez «qu'une personne homosexuelle n'est pas un sujet légitime de droits et libertés en tant qu'humain», mais en tant que personne humaine. C'est bien beau tout ça. Mais lorsqu'un conjoint de même sexe ne peut prendre de congé payé pour assister aux funérailles de sa belle-mère qu'il a connu pendant 10 ans, lorsqu'il ne peut être couvert par l'assurance qu'offre l'employeur de son conjoint, ou encore lorsque ce couple n'a pas accès aux avantages fiscaux, ou autres, reconnus aux «conjointes de fait» hétérosexuels, il semble assez évident, pour reprendre vos termes, que l'injustice repose sur l'orientation sexuelle.

Sachez finalement que l'amour et le partage d'une vie peut exister entre deux individus de même sexe et que ça ne plus, rien ni personne ne peut l'empêcher. Les personnes homosexuelles ne demandent aucun droit particulier, simplement les droits dont bénéficie le reste de la population.

S. Giroux  
Montréal, 23 décembre 1992

## Lamoureux éconduit

(Réplique à M. Normand Lamoureux et à ceux qui pensent comme lui)

L'ON PEUT s'opposer à la reconnaissance des couples homosexuels pour des raisons religieuses, de goût personnel ou de finances publiques, mais utiliser une argumentation pseudo-scientifique en parlant de la nature, voilà une prétention qu'aucune personne instruite ne saurait plus soutenir.

Cher Monsieur, ni votre ignorance ni mes relations sexuelles ne sont contre nature. Elles sont inscrites dans la nature. Elles sont permises par la nature.

Opposez-vous au mariage homosexuel parce que vous ne trouvez pas ça beau et je me ferai un plaisir de parler esthétique avec vous. Opposez-vous au mariage homosexuel parce que vous définissez le mariage

## Message

CHACQUE FOIS que nous entreprenons une nouvelle année, nous nous repreneons à formuler les meilleurs souhaits possibles à l'intention de nos parents, de nos proches et de nos amis. Ces vœux comme les bons moments que nous partageons en famille ou entre amis traduisent notre désir de vivre heureux et pleinement épanouis. Les gestes de générosité et de partage qui ont permis à un grand nombre de personnes démunies de goûter un peu de la joie de Noël témoignent de cette même volonté.

À chacun et chacune d'entre vous, je souhaite de savoir découvrir en tout cela la trace de Celui dont nous venons de célébrer la naissance. Qu'il vous conduise à sa rencontre et vous aide à vivre intensément.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année 1993 et que Dieu vous bénisse.

Jean-Claude Turcotte  
Archevêque de Montréal

comme devant produire des enfants, et je vous dirai que vous interdisez donc le mariage aux personnes stériles, aux personnes trop âgées et aux personnes trop pauvres pour avoir soin de leurs enfants, peut-être? Opposez-vous au mariage homosexuel parce que le Petit Jésus n'aime pas ça, et je me ferai un plaisir de discuter de l'intérêt et de l'utilité du Petit Jésus dans la vie. Mais, de grâce, avant de parler de nature, allez-y donc faire un tour. Après un peu d'observation, vous serez un peu moins dogmatique.

Michel-Francis Lagacé  
Montréal, 23 décembre 1992

## Mal de maire

MONSIEUR LE MAIRE Doré, je trouve minable et très décevant que vous prôniez une gestion de parure qui perpétue l'iniquité et que les contribuables en fassent encore les frais.

Spectacles divers, opéras, défilés de mode et plusieurs Maisons de la culture

sont subventionnés à tour de bras par la Ville et vous fermez la seule, l'unique phonothèque que nous ayons à Montréal. Quel choix arbitraire? Basé sur quoi? Sur le fait que ce soit ce qu'il y a de plus rentable médiatiquement?

Toucher les Maisons de la culture ou les spectacles d'opéra soulèverait immédiatement les protestations, mais fermer la phonothèque, ça ne touche que la culture musicale de la masse des gens ordinaires.

Monsieur Doré, je vous ai élu parce que vous sembleriez, à la différence de M. Drapreau, plus sensible au mieux-être de l'ensemble des citoyens.

J'ai donc été trompé par vous et plutôt que de contredire le préjugé de beaux parleurs, petits faiseurs que nous avons des politiciens, vous le fondez sur des stratégies encore plus sournoises et arrivistes.

Si l'Histoire retient de vous une quelconque nuance d'avec votre prédécesseur en tant que maire de Montréal, ce sera peut-être d'avoir été plus dandy dans le soin que vous apportez à l'image internationale de votre ville, mais la réalité du favoritisme et de la décadence des services municipaux vous dépasse chaque jour un peu plus.

Chrystian Lauzon  
Montréal, décembre 1992

## L'amer banquier

MADAME BARBARA GREENE, députée conservatrice, présidente du sous-comité sur la pauvreté, déclarait, entre autres, le 12 décembre, dans une entrevue accordée à CBC, que les banques alimentaires créent la dépendance chez ceux qui les utilisent et servent surtout à créer de l'emploi pour ceux qui les gèrent.

Ces propos provoquent chez nous, travailleurs dans une banque alimentaire, une profonde amertume et une bien grosse colère. Si vous connaissiez le fonctionnement d'une banque alimentaire, vous seriez soit l'une des travailleuses salariées qui fait largement plus de 40 heures par semaines, soit une des nombreuses personnes bénévoles, souvent plus nombreuses que les permanents. La banque alimentaire ne fonctionnerait pas sans ce précieux don de temps donné.

Certes, les responsables communautaires des banques alimentaires, sont très conscients du problème que pose la possible dépendance. C'est pourquoi, les diverses banques et les centres d'aide cherchent à briser ce cercle vicieux qu'est la pauvreté, en mettant de l'avant des solutions concrètes et pratiques: cuisines collectives, coopératives d'achats, regroupements de consommateurs, etc.

Dans notre organisme, nous avons créé des emplois pour un service de repas pour les écoliers. Un plan de formation professionnelle a été mis sur pied afin d'améliorer la qualité d'intervention et de développer l'employabilité des participants.

Notre volonté et nos actions sont là, madame Greene. Venez voir, vous êtes la bienvenue. Cette visite pourrait vous donner des idées de création de vrais emplois!

Charles Gutknecht  
Garde-Manger pour tous  
Montréal, 23 décembre 1992NE CONDUISEZ PAS VOTRE AUTO  
QUAND VOUS AVEZ TROP BU

Daniel Latouche

## Ne posez pas de questions

LA FIN DE L'ANNÉE est arrivée. On va enfin pouvoir dresser des bilans et tenter de donner un sens à l'année écoulée, pour ne pas dire «écroulée». Heureusement d'ailleurs car de quoi d'autre pourrions-nous donc parler. Il y a bien sûr le Bye Bye, mais cela fait au moins cinq ans qu'on répète le même diagnostic: celui de cette année était bien pire que celui de l'année dernière, qui lui-même était pire que le précédent. Il est fort à parier qu'avec le départ de Dominique, on va aussi se mettre à délirer collectivement sur le caractère essentiel de son auguste présence. A douze heures du moment fatidique, la question est donc posée: le Québec peut-il rire de lui-même et de ses politiciens en l'absence de Dominique Michel?

Pourtant, il y aurait bien d'autres questions à poser, non pas que celle-ci soit inintéressante, mais vous avouerez qu'à moins de la déclarer monument national — je parle de Dominique, évidemment — il y a bien peu de chance de la convaincre de revenir l'année prochaine. Peut-être qu'en promettant de changer de politiciens, cela lui donnerait le goût de revenir. On ne peut quand même pas passer sa vie à parler du nez, de celui de Claude Ryan cela s'entend.

Changer de politiciens? Quelle drôle d'idée! Y a-t-il des pays où cela se pratique encore?

Parmi les questions importantes qui ne risquent pas d'être posées, il y a celle du rôle du Canada dans la gestion de la crise bosnio-croate. À part célébrer le courage de nos soldats et s'envoyer des fleurs pour notre empressément à fournir des troupes à l'ONU, on n'est guère porté sur l'analyse critique lorsqu'il s'agit de dégrader le sens géo-stratégique de notre participation à des opérations de paix. Pas question non plus de débattre des enjeux moraux d'une telle participation. Ça se comprend. Vous n'y pensez pas: parler de morale avec Mulroney et d'éthique avec Bourassa.

Nous sommes le seul pays où la participation à des opérations de paix de l'ONU ne suscite aucun débat politique, comme si parler de ces choses-là était faire preuve d'un sentiment anti-canadien. Il faut dire aussi que le gouvernement fédéral a tellement utilisé notre rôle onusien pour de vulgaires opérations de marketing politique interne que notre sens critique en a été émoussé. On se demande même si la seule raison de nos contingents aux bérêts bleus, est de faire vivre nos publicistes de l'unité nationale.

Ce n'est pas dans nos journaux et encore moins à la télévision, surtout pas à notre télévision nationale, que l'on risque de poser des questions embarrassantes. Ou sont-ils donc passés les émules de Normand Lester maintenant qu'il y aurait vraiment quelque chose à se mettre sous la dent. Trop de travail probablement.

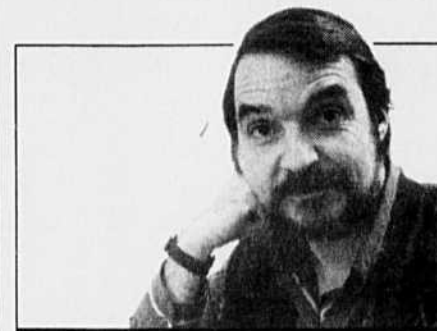
Dans un essai qui fait actuellement grincer des dents toute la France bien-pensante, surtout celle des milieux sois-disant progressistes et pro-européens, le philosophe Alain Finkielkraut, mentionne pourtant sous un angle inédit la contribution canadienne au drame croate. Son hypothèse laisse songeur. L'un des personnages périphériques de son essai *Comment peut-on être croate* est le général Mackenzie, celui-là même dont nos magazines ne cessent de faire l'éloge. Vous savez ce soldat qui aime mieux ses hommes que sa maman, qui déteste les politiciens et qui n'a que mépris pour l'incapacité des Canadiens à comprendre qu'ils vivent dans un si beau pays. Oui, lui. Le Norman Schwarzkopf bilingue dont nous rêvions tous.

Et bien, notre beau général à l'unifilié serait un de ceux qui a le mieux compris la profondeur du drame de l'ex-Yugoslavie. C'est aussi celui qui a le plus contribué à faire accepter l'idée que dans ces Républiques balkaniques, tous les groupes en guerre étaient également coupables. Ce sont tous des ethno-tribalistes, irrationnels comme seuls des nationalistes peuvent l'être. En Croatie, selon lui, il n'y aurait pas vraiment d'agresseurs. D'ailleurs, ce ne sont pas de vrais pays.

Suivant cette analyse, il faudrait absolument éviter de donner aux Musulmans de Bosnie ou aux Croates d'Herzégovine l'illusion qu'un jour ou l'autre les troupes de l'ONU interviendront

pour ramener la Serbie à la raison. «Tant qu'ils demeureront convaincus que nous viendrons les aider, a-t-il déclaré en substance à plusieurs reprises, ils refuseront de s'asseoir à la table des négociations». Mais pourquoi donc faudrait-il que ceux qui se font violés s'assoient à la même table?

Au Québec, et encore moins au Canada, personne n'a posé de questions. Nous étions trop contents d'apprendre que le général Mackenzie était là pour accompagner le président Mitterrand lorsque celui-ci a décliné, le 14 juillet dernier, d'aller se faire photographier avec son gilet pare-balles. Pour une fois que la politique française coïncide en tous points avec celle du Canada, on n'aurait quand même pas soulever des questions embarrassantes.



On sait que dès le début des troubles yougoslaves, la position française s'est alignée étroitement sur celle de la Serbie, non seulement à cause d'une prétendue vieille amitié franco-serbe, mais surtout parce qu'il ne pouvait être question pour la France de cautionner le séparatisme slovène, croate et maintenant bosniaque, surtout pas au moment où le président français convoitait ses électeurs à ratifier le traité de Maastricht.

Inutile de dire qu'il a reçu une oreille favorable au Canada et que notre bon général Mackenzie n'a fait que reprendre en des termes militaires les propos civils du président français. Ils sont tous coupables et il faut laisser Dieu reconnaître les siens.

Si vous ne lisiez qu'un seul livre du siècle, écrit-il, réside non dans la tragédie — toutes les époques ont connu la tragédie — mais dans le cauchemar, c'est-à-dire la dénégation de la tragédie elle-même. Or, c'est précisément ce qui est en train d'arriver aux Croates et aux Bosniaques. Sous prétexte que leur nationalisme a déjà dérapé et qu'ils s'inscrivent mal dans l'ère post-ethnique, on laisse les Serbes les massacrer. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent entre tribalistes? Et notre bon général de se joindre au concert en leur reprochant même de se tirer dessus pour attirer notre sympathie. Salauds de victimes!

Pendant que le gouvernement canadien se découvre subitement une conscience et se met à la chasse aux vieux criminels de guerre nazis qu'il a consciemment laissé entrer au pays, voilà qu'il participe à part entière à un autre drame. Il faut dire que ce génocide par procuration fait bien l'affaire d'Ottawa. Les pauvres Croates n'ont rien d'autre pour assurer la légitimité de leur indépendance et de leur appel à l'ONU qu'un référendum dont personne n'a pourtant contesté la légitimité. Un référendum sur la souveraineté, cela vous dit quelque chose? Et, de plus, ces Croates — tous des fils et des filles de nazis, c'est bien connu — ont même eu le culot de reconnaître à leurs minorités des garanties constitutionnelles qu'ils n'ont sûrement pas l'intention de respecter. Des minorités, cela vous dit aussi quelque chose. Bref, il ne leur manque plus que des Autochtones.

Je donnerais beaucoup — tout mon Bye Bye 92 par exemple — pour mettre la main sur les documents d'analyse qui circulent actuellement à Ottawa sur la meilleure façon d'utiliser la crise bosniaque pour servir les intérêts de l'armée canadienne et ceux du gouvernement central. Ce n'est pas aux Québécois, ces Sloènes qui s'ignorent encore, qu'on fera croire que de telles analyses n'existent pas. Au moment de Meech, c'était Oka; cette fois, dans la foulée de Charlottesville, on a la Bosnie.

Poser des questions? Vous n'y pensez pas. En février peut-être.